LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5352 - DIMANCHE 20 DÉCEMBRE 2015
www.Jeune-Independant.net direction@jeune-Independant.net



14e CONGRÈS DU FRONT POLISARIO

Reprise des travaux de la 4e journée en commissions de travail

Page 4

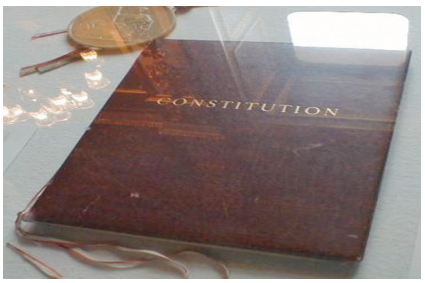
La lutte antiterroriste justifierait les moyens antidémocratiques

FAILLITE MORALE EN OCCIDENT



Secouées par l'audace du terrorisme international, des puissances occidentales perdent leur sang-froid et glisseraient ces derniers temps vers une parade dangereuse pour la démocratie. Le cas des perquisitions abusives en France, où l'état d'urgence a été décrété au lendemain des attentats du 13 novembre, n'est malheureusement pas la seule dérive à craindre. De sources bien informées, les appareils sécuritaires occidentaux auraient secrètement opté pour une méthode qui fait froid dans le dos. Information à risques, magnéto...

Page 3



IL N'Y AURA PAS DE VICE-PRÉSIDENCE

Bouteflika lance le processus et tranche en défaveur des courtisans

Page 3



TOUT EN METTANT EN AVANT LES INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS POUR SURMONTER LA CRISE

Sellal écarte le recours de l'Algérie à l'endettement auprès du FMI

Page 2



RENCONTRE SNAPAP ET MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE

Privilégier la voie du dialogue

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

SUITE À DES OPÉRATIONS DE L'ANP

Un terroriste neutralisé à Jijel et un autre s'est rendu à Tin Zaouatine

UN TERRORISTE a été neutralisé à El Milia (wilaya de Jijel) et un autre s'est rendu à Tin Zaouatine (Tamanrasset), a indiqué hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), précisant qu'une quantité de munitions a été récupérée. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une embuscade tendue près de la localité de Ras Amahrane à El Milia, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Jijel/5e Région militaire a été neutralisé, le 18 décembre 2015, un terroriste et a récupéré un pistolet-mitrailleur de type kalachnikov et une quantité de munitions», précise la même source. «Au niveau de la 6e Région militaire et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire (ANP) un terroriste s'est rendu au niveau de Tin Zaouatine au secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar en sa possession un fusil mitrailleur et une quantité de munitions (173 balles)», ajoute le communiqué du MDN. D'autre part et dans le cadre de la lutte contre émigration clandestine et la criminalité organisée, «des éléments des Gardes-côtes d'Ain Temouchent/2e Région militaire ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de quatorze personnes à bord d'une embarcation pneumatique au nord-ouest de la plage Madagh à Bouzedjar». Aussi, un détachement relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam «à saisi deux véhicules tout-terrain, dix-huit quintaux de denrées alimentaires et 1.400 litres de carburant », selon la même source. **R. N.**

LUTTE ANTI-CANCER

Inauguration du service de radiothérapie du CAC de Sétif

LE SERVICE de radiothérapie du centre anti-cancer (CAC) de Sétif a été inauguré hier par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Le CAC de Sétif, qui a nécessité un investissement public de l'ordre de 4,8 milliards de dinars, est constitué de 160 lits répartis sur deux blocs principaux. Le premier comprend les services d'oncologie médicale (64 lits), de médecine nucléaire (6 lits), de radiothérapie (36 lits) et de curiethérapie (4 chambre à un lit), tandis que le second est voué à la chirurgie oncologique (50 lits).
Réalisé par l'entreprise chinoise CSCEC, à laquelle se sont associées trois entreprises privées algériennes chargées des CES (corps d'état secondaire) et des VRD (voirie et réseaux divers), cette structure médicale de haute technologie, à rayonnement régional, contribue, avec celle de Batna, à alléger la surcharge qui pesait sur les centres Pierre et Marie Curie (CPMC) d'Alger et de Blida, tout en réduisant les délais d'attente pour les rendez-vous (une semaine tout au plus au lieu de trente jours), ainsi que le recours aux transferts à l'étranger.
Le CAC de Sétif reçoit en moyenne, selon les explications des responsables locaux du secteur de la santé, 184 malades par jour. Depuis juillet 2014, près de 1.700 patients y ont reçu des soins. M. Sellal, qui a eu une pensée émue pour le regretté Abdelhamid Kermali, ancien sélectionneur de l'équipe nationale de football, qui s'était beaucoup investi dans la réalisation de "Dar Essabr", une maison construite à proximité du CAC pour l'accueil des patients et leurs familles, a échangé avec plusieurs malades en traitement avant d'annoncer la réalisation projetée d'un centre anti-cancer à Jijel.

TOUT EN METTANT EN AVANT LES INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS POUR SURMONTER LA CRISE

Sellal écarte le recours de l'Algérie à l'endettement auprès du FMI

Face à la crise pétrolière qui fragilise de plus en plus les ressources financières de l'Etat, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a écarté tout éventuel recours de l'Algérie au Fonds monétaire international (FMI) pour demander de l'argent. «Il est inconcevable d'avoir des recettes en milliards de dollars, de les consommer et d'aller s'endetter ensuite auprès du FMI», a-t-il déclaré hier depuis Sétif lors d'une visite de travail effectuée dans cette ville.



Pour endiguer la crise, le Premier ministre a appelé les investisseurs privés à «aller vers la production et l'investissement sans arrêt». Se voulant rassurant, Sellal a affirmé que la situation est maîtrisée. «L'Etat algérien maîtrise la situation et les Algériens doivent se rassurer définitivement parce que la politique du président de la République est claire et elle s'oppose à tout immobilisme», a-t-il lancé. Le Premier ministre, qui inspectait le projet d'extension de la cimenterie d'Ain El Kebira a ajouté qu'il est «impératif» que l'Algérie devienne exportatrice du ciment et d'acier en réalisant un surplus de production en 2018. Il a rappelé dans ce contexte que le pays produit actuellement deux millions de tonnes d'acier, relevant que ce volume va augmenter avec les trois projets (Bethioua, Bellara et El Hadjar) où la production «devrait s'accroître». Lors de cette visite d'inspection, Sellal s'est également rendu dans la commune d'El Eulma (27 km de Sétif) où il a inauguré un complexe de fabrication de profilés en aluminium et cuivre, fruit d'un investissement privé de 3,4 milliards de dinars. Sur le site de cette immense unité de production étendue sur une superficie de 145 000 hectares, Sellal a déclaré que la wilaya de Sétif était «un exemple» en matière de production et d'investissements privés. «En 2015, 73 % des emplois créés dans cette wilaya l'ont été par le secteur privé et quand ce dernier gagne, l'Etat gagné aussi», a-t-il dit. Le grand complexe inauguré par le Premier ministre à El Eulma commencera, courant 2016 à produire, en plus de l'aluminium, des profilés en cuivre, selon les explications de l'opérateur, gérant de la S.a.r.l «El Acher Min Ramadhan». Employant 459 personnes, cette unité envisage de porter ce chiffre à 1 200 travailleurs. Son fonctionnement à plein régime permettra de substituer le produit algérien aux profilés importés en devises fortes.

Ouverture du capital : les entreprises stratégiques non concernées

Avant de quitter cette unité, Sellal a saisi l'occasion pour rappeler que les sociétés nationales stratégiques ne sont pas concernées par l'article 66 de la LF 2016 relatif à l'ouverture du capital, estimant que cet article approuvé par les deux chambres est venu renforcer le secteur économique public. «L'article 66 de la loi de finances 2016 va renforcer le secteur public, et les entreprises nationales stratégiques comme Sonatrach ne sont pas concernées par cet article», a-t-il tenu à assurer en précisant également que l'article 71 de cette même loi est un outil «technique et financier», relevant dans ce sens que l'Etat est «pragmatique» et «considère que lorsque les entreprises réussissent à engranger des bénéfices et créer de l'emploi, cela peut profiter à tout le pays». Il a réitéré, par la même occasion, la détermination de l'Etat à «encourager les investisseurs nationaux et étrangers, dans le cadre du respect de la règle 51 /49. Concernant le volet social, le Premier ministre a inspecté un nouveau pôle urbain de 3 392 logements participatifs et promotionnels aidés. Ces projets finalisés, dont le coût a dépassé 9,6 milliards de dinars, ont mis à contribution pas moins de 43 entreprises privées, dont une étrangère, qui ont lancé les travaux en juillet 2011. Ce pôle, baptisé «Cité-du 11-décembre-1960», a généré près de 5 100 postes de travail temporaires.

Z. M.

FACE À LA CRISE MONDIALE

Appel à la mobilisation pour bâtir une économie forte et diversifiée

LE PREMIER MINISTRE, Abdelmalek Sellal, a indiqué hier que le défi qui se présente aujourd'hui à l'Algérie est de surmonter la crise en bâtissant une économie «forte et diversifiée» au risque de «subir les bouleversements» que vit l'économie mondiale dans son ensemble. «Le défi aujourd'hui est de surmonter la crise, bâtir une économie diversifiée, forte et juste. Nous n'avons pas d'autre choix : changer et se réformer ou subir et se soumettre», a-t-il lancé hier dans une déclaration à l'APS en marge de sa visite de travail dans la wilaya de Sétif. «On ne peut pas rester en marge, ni ignorer les bouleversements et les transformations que connaît l'économie mondiale. Nous sommes condamnés à s'adapter à la tendance mondiale ou en subir les affres et les conséquences», a souligné le Premier ministre.
Le Premier ministre a estimé, dans ce sens, que la réorientation de l'économie nationale est une nécessité et une exigence imposée par la conjoncture économique internationale. «Nous sommes condamnés à engager rapidement des réformes profondes pour mettre les jalons d'une économie compétitive et diversifiée, capable de sortir le pays de la dépendance aux hydrocarbures», a-t-il soutenu.
Pour M. Sellal, «les mesures prises depuis la chute des prix du pétrole visent à protéger l'économie nationale et à lui donner un nouveau souffle, tout en préservant les acquis sociaux des citoyens». Il a relevé, à ce propos, que «l'égalité est un moteur de la compétitivité», estimant que l'enjeu est de faire de l'Algérie un «pays émergent durant les deux prochaines années».
M. Sellal a soutenu qu'il s'agit d' «un objectif et d'un challenge qu'on doit réussir ensemble : gouvernement, acteurs économiques et citoyen». «C'est une exigence conjoncturelle et un devoir patriotique», a-t-il soutenu, ajoutant que les citoyens demeurent «la préoccupation première et essentielle des pouvoirs publics». «Nous sommes au service des citoyens. C'est un devoir et une mission», a conclu le Premier ministre, appelant les Algériens à «défendre l'unité et la souveraineté du pays ainsi que les valeurs du travail».

R. N.

LA LUTTE ANTITERRORISTE JUSTIFIERAIT LES MOYENS ANTIDÉMOCRATIQUES

Faillite morale en Occident

Secouées par l'audace du terrorisme international, des puissances occidentales perdent leur sang-froid et glisseraient ces derniers temps vers une parade dangereuse pour la démocratie.

Le cas des perquisitions abusives en France, où l'état d'urgence a été décrété au lendemain des attentats du 13 novembre, n'est malheureusement pas la seule dérive à craindre. De sources bien informées, les appareils sécuritaires occidentaux auraient secrètement opté pour une méthode qui fait froid dans le dos. Information à risques, magnéto…

Vieille méthode

La solution brutale existe depuis la nuit des temps sauf que les pays développés, forts de leur institution judiciaire pointilleuse, hésitaient jusqu'alors à y recourir systématiquement. Mais les temps ont changé ces dernières années, et les gouvernements confrontés à l'activité terroriste en pleine expansion doivent répondre aux reproches de leurs services de renseignements.
Des officines qui ne réclament pas que de l'argent. Les agents 007 des pays où les défenseurs des droits de l'homme «persécutent» les barbouzes ont fini par avoir gain de cause.
Autorisation tacite d'employer des méthodes expéditives dans leur procédure, de ne pas en référer aux juges et d'user, pourquoi pas, de la force extrême contre les individus menaçant la sécurité nationale de ces Etats démocratiques. «Force extrême», entendre par cette expression militaire, la possibilité d'ôter la vie au terroriste avant qu'il ne commette d'attentat.

Psychose entretenue

Emotionnellement, le principe paraît respectable. Face aux promesses d'attentats, l'anticipation ferme des services de sécurité s'affirme comme la seule prévention efficace.
Cependant, l'histoire a montré que l'usage de la force sans aucun contrôle des institutions républicaines conduit inévitablement aux abus et aux bavures dangereuses. La torture et la pratique de sévices inhumains se normalisent et l'on en arrive automatiquement aux exécutions extra-judiciaires. Ainsi, les donneurs de leçons de démocratie risquent de ressortir des greniers des anciennes métropoles coloniales les cruels outils qu'ils ont employés jadis contre les révolutionnaires pendant les guerres de Libération.
Déjà, des témoignages discrets de flics français indignés, et qui ne peuvent pas protester dans ce climat de chasse au terroriste islamiste, rapportent que la tendance est maintenant à l'intervention haineuse dans le corps de la police.
Au détriment du professionnalisme et des aspects de droit. «Ce n'est qu'un début. On nous excite sur le potentiel dangereux de l'individu à appréhender pour que notre crainte produise de la brutalité disproportionnée» nous confie un fonctionnaire de la police française qui a eu à participer récemment à une perquisition dans la région parisienne.

La morale dans le tiroir

En constatant une telle psychose au sein des services de police, on ne peut que s'inquiéter de l'état d'esprit chez le personnel anonyme des services secrets.
Pris de cours maintes fois par le petit banditisme devenu confédération internationale du terrorisme islamiste, les agents de renseignements des pays occidentaux auraient renoncé à la déontologie castratrice. Il faut préciser ici que dans la compétition internationale des services, on prétend que l'avantage est à ceux qui ne s'embarrassent pas outre mesure de scrupules démocratiques.
Les Russes contre les terroristes Tchétchènes, les Chinois contre les terroristes Ouïgours, les Américains contre toutes sortes d'ennemis extérieurs, les superpuissances auraient toutes su faire fi des lois et de l'éthique dans leur lutte physique contre les terroristes. Aujourd'hui, les démocraties européennes leur emboîtent le pas. Porte ouverte aux exactions et aux crimes d'Etat revendiqués et justifiés par la conjoncture dite Daech. La morale occidentale régresse en retournant aux proscriptions de Sylla par services de sécurité interposés.

L'école israélienne

Or, de l'aveu d'un ancien officier d'un service de renseignements occidental que nous avons interrogé, le vrai Etat chef d'orchestre qui mène la partition du tout sécuritaire débridé, c'est la théocratie israélienne. «Israël est un véritable cas d'école. Leur service de renseignement, le tristement célèbre Mossad, a très vite choisi de procéder aux exécutions extra-judiciaires pour en finir avec la résistance palestinienne. Selon le recoupement de notes confidentielles émanant de plusieurs maisons du renseignement relevant de pays performants dans le domaine, il ne se passerait pas une semaine sans qu'Israël ne neutralise une menace contre sa sécurité intérieure à travers le monde.»
L'ancien limier des moukhabarate rajoutant que la «neutralisation» oscillait entre des petits accidents provoqués de la route, des problèmes insufflés dans le couple, des kidnappings en plein centre-ville suivis de séances d'interrogatoire particulièrement sadiques dans des appartements bourgeois discrets ou l'assassinat maquillé ou non, à l'instar de ce missile tiré contre le Cheikh Yassine, un handicapé déchiqueté sur son fauteuil roulant en 2004» . Et de conclure que les «Britanniques n'ont pas été plus tendres avec les gars de l'IRA», une manière de dire que la méthode est répandue !
La lutte antiterroriste en Occident risque donc de rougir de sang nombre d'articles de la déclaration universelle des Droits de l'Homme pendant que le tapage médiatique se chargera de couvrir les cris des torturés sur l'autel du combat contre Daech. Puisque le terrorisme justifie un peu tout.

Nordine Mzalla

CRAINTES DE TENTATIVES DE DAECH DE METTRE EN ÉCHEC L'ACCORD LIBYEN

Alerte aux frontières libyennes

AU MALI, la signature de l'accord d'Alger pour la paix dans ce pays a été suivie par une recrudescence des attentats terroristes perpétrés par Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI) et « El Mourabitoune «. AQMI et « El Mourabitoune « cherchent, par les attentats, à mettre en échec l'accord d'Alger réconciliant le gouvernement malien et les mouvements touaregs armés.
L'accord signé jeudi par des élus des deux Parlements libyens ne plaît pas aux terroristes de Daech et d'AQMI. L'Algérie et les pays voisins de la Libye craignent que Daech et AQMI ne tentent, à coup d'attentats terroristes, de mettre en échec cet accord entre Libyens. Les pays de l'Afrique du Nord craignent la répétition du scénario malien après la signature de cet accord. Ceux qui ont une frontière avec la Libye, dont l'Algérie, renforcent la sécurité pour prévenir d'éventuels attentats de Daech et AQMI. Les organisations terroristes ne peuvent accepter la fin du chaos en Libye, celui-ci leur permettant d'étendre leurs actions et occuper des territoires. Le renforcement de la sécurité des frontières est caractérisé par l'intensification des patrouilles le long de celles-ci et le survol de cette région par des hélicoptères de combat. Des sources informées évoquent l'arrivée de nouveaux renforts le long des frontières algéro/ libyennes.
Un nombre supplémentaire d'hélicoptères aurait été déployé dans la région. Le nombre de militaires mobilisés aurait augmenté. C'est quasiment l'alerte aux frontières avec la Libye. Des députés des deux Parlements rivaux libyens, encouragés par les Nations unies et toute la communauté internationale, ont fini par tomber d'accord pour mettre en place un Conseil présidentiel de 9 membres autour de Fayez al-Saraj, une personnalité assez peu connue. Ce Conseil devrait mettre en place un gouvernement d'union nationale qui organiserait des élections.
Pour Daech et AQMI, la paix en Libye menace les terroristes qui occupent 250 kilomètres dans ce pays, selon l'ONU.
Ces organisations terroristes peuvent tenter de faire dans la confusion en perpétrant des attentats et maintenir ainsi la Libye dans le chaos. Les terroristes de Daech, qui fuient les frappes aériennes en Syrie, pourraient être tentés de partir en Libye, en particulier pour voler du pétrole et le vendre au marché parallèle pour financer leurs attentats. Cette perspective est prise en considération par les pays frontaliers de la Libye. Des mesures ont été décidées, dont le renforcement des vols de reconnaissance par hélicoptères pour découvrir tout éventuel convoi de pétrole de Daech. Cette organisation terroriste, qui compterait quelques milliers de terroristes en Libye, s'approche de gisements pétroliers, a alerté la France il y a quelques jours.
La lutte contre Daech et AQMI en Libye nécessite le retour à la paix entre les libyens qui, aidés par la communauté internationale, pourraient lutter contre ces organisations terroristes. Daech et Aqmi feraient tout pour empêcher la Libye de sortir du chaos.

F. Sofiane

IL N'Y AURA PAS DE VICE-PRÉSIDENCE

Bouteflika lance le processus et tranche en défaveur des courtisans

LE RÉCENT Conseil restreint tenu la semaine dernière sous la présidence de Abdelaziz Bouteflika au Palais d'El Mouradia avec le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le chef d'état-major et vice-ministre de la Défense, le général Gaïd Salah, le ministre de la Justice, Tayeb Louh, et Boualem Bessaieh, ancien président du Conseil constitutionnel et dont le projet de révision de la Constitution fut le thème central, augure d'une accélération des évènements sans précédent. Le poste de vice-président, un certain temps évoqué dans la mouture finale du projet de Constitution serait supprimé, à en croire certaines sources proches du dossier.
Cette disposition était bel et bien prévue dans le projet de la révision de la Constitution dans sa première mouture en 2013 et en 2014. Cette volte-face est motivée, selon ces sources, par la vacuité de cette disposition mais en raison, aussi et surtout, du nouveau rôle que devrait assumer à l'avenir le Premier ministre dans la nouvelle configuration architecturale. Le Premier ministre serait comptable, non plus devant le président de la République, mais devant les élus des deux chambres du Parlement. Si la future Constitution inclut le poste de vice-président, elle laissera, par contre telles quelles les prérogatives du Premier ministre avec en sus d'autres prérogatives constitutionnelles comme celle de désigner lui-même les membres de son équipe gouvernementale. Le poste de Premier ministre, qui devra échoir désormais au chef de la majorité, aura des pouvoirs élargis et élimine de facto celui qui succèdera à Bouteflika en 2019. La nouvelle Constitution, qui sera prête en janvier 2016, ne sera pas soumise à un vote référendaire du moment qu'elle ne touchera pas aux équilibres du pouvoir. Elle sera toutefois soumise au vote du Parlement qui se réunira dans une session extraordinaire au mois de février, ajoute-t-on encore.
Ainsi la proposition de rétablir la limitation des mandats, qui avait été supprimée en 2008, figure en première ligne. Comme le très controversé article 74, qui est rétabli dans la version qui existait dans la constitution de 1996, celle du président Liamine Zeroual. L'article dispose que la durée du mandat présidentiel est de 5 ans et que le président de la République est rééligible une seule fois. L'autre proposition majeure porte sur la nécessité de la séparation des pouvoirs avec une indépendance de la justice et de plus larges prérogatives pour le Parlement.
Tout le monde est aujourd'hui d'accord pour revenir à la Constitution d'avant 2008 avec la limitation du nombre de mandats à deux seulement, de cinq ou de sept ans.
Un régime semi-présidentiel avec un Premier ministre issu de la majorité parlementaire est l'une des propositions phares de ces consultations. La mise en place d'un mécanisme de lutte contre la corruption, la préservation des constantes identitaires contre les tentatives de récupérations politiques sont aussi des propositions majeures, tout comme la commission nationale indépendante chargée d'assurer le déroulement et le contrôle des élections en lieu et place du ministère de l'Intérieur, qui n'aura comme tâche que d'assurer la logistique. Cette dernière disposition, largement défendue par les partis de l'opposition, est une avancée démocratique de taille dans la construction future de l'Etat de droit.

H. A.

BOUMERDÈS

Saisie de près de 110 tonnes de fromages et viandes avariés

UNE QUANTITÉ d'environ 110 tonnes de différents fromages, et de viande rouge fraîche et dérivés, impropres à la consommation a été saisie ces trois dernières semaines à Boumerdès par les services de la direction du commerce de la wilaya, a indiqué hier la responsable locale du secteur. La valeur de cette quantité saisie des étals du marché est estimée à 60 millions de DA, a indiqué à la directrice du commerce de la wilaya Samia Ababssa, soulignant que les brigades de répression des fraudes et des pratiques commerciales ont procédé à ces saisies après confirmation «du dépassement de la date de péremption de ces marchandises, grâce à des analyses en laboratoire» ; suite à quoi il a été procédé à leur «destruction immédiate». Parallèlement, les mêmes services ont saisi plus de 25 tonnes de produits alimentaires divers d'une valeur globale de 5 millions de DA, en plus de 27 tonnes de poisson congelé pour le même motif de péremption. D'autre part , la direction du commerce de la wilaya a interdit l'introduction dans le marché de plus de 23 tonnes d'arômes alimentaires et de poivre noir, plus de 21 000 kg de produits alimentaires divers et 4 700 kg de jouets, pour non-conformité. 2 800 kg de croustilles de pomme de terre (chips), 100 kg de produits d'esthétique et compléments alimentaires, et 90 kg de chocolat et bonbons ont été, également, interdits de commercialisation pour le même motif de non-conformité aux normes de commercialisation. Depuis novembre dernier, près de 3 400 interventions ont été effectuées par les agents de cette direction, dans le cadre de la protection du consommateur et de la répression des fraudes.

R. N.

L'OPÉRATION SERA LANCÉE AU PREMIER SEMESTRE

Une cité d'Oran bénéficiera d'un éclairage en LED

UNE OPÉRATION d'éclairage public en LED est en préparation dans une cité d'Oran pour être lancée durant le premier semestre de l'année 2006, a-t-on appris du chef de bureau de l'ONG, bureau R20 Méditerranée, installée à Oran. Rachid Bessaoud a indiqué que cette opération est en cours de préparation dans un quartier où s'effectue le tri sélectif des déchets. «Le choix du site n'a pas été définitivement retenu «, a-t-il ajouté. « Nous espérons pouvoir entamer cette opération le plus rapidement possible avec nos partenaires, comme l'entreprise chargée de la maintenance de l'éclairage public de la ville d'Oran (ERMESO), l'APC de Bir El-Djir et la société Philips Maghreb», a-t-il précisé. Les pouvoirs publics de la wilaya d'Oran ont pris la décision de rénover l'éclairage public de plusieurs sites de la ville d'Oran en utilisant des luminaires LED. Le jardin citadin, récemment inauguré au niveau de la frange maritime d'Oran-Est, a été doté en partie d'un éclairage de type LED, a-t-on noté. Les nouvelles technologies des luminaires à LED en éclairage public sont jugées prometteuses. Elles permettent de disposer d'une puissance lumineuse et d'une durée de vie 5 à 10 fois supérieure à celle des autres lampes. Elles sont également de faible consommation d'énergie.

14e CONGRÈS DU FRONT POLISARIO

Reprise des travaux de la 4e journée en commissions de travail

Les travaux du 14e congrès du Front Polisario ont repris, hier, à Dakhla (camps de réfugiés sahraouis), en commissions de travail, dont les membres ont été désignés la veille après l'adoption du rapport moral et financier de la direction politique sortante.



DR

Il s'agit de la commission du statut général, de la commission du programme d'action nationale et de la commission des messages, des recommandations et de la déclaration finale, en attendant la désignation des membres de la commission des élections qui devrait intervenir avant l'élection de la nouvelle direction politique du Front qui marquera la clôture du congrès.

Selon le porte-parole du congrès, Omar Mansour Mohamed Ambarak, c'est la commission du statut général qui attire le plus d'attention lors des travaux de cette journée, de par l'importance des propositions d'amendements au statut général du Front soulevés par une bonne partie des congressistes lors des débats sur le rapport moral et financier. Il a cité, entre autres, la possibilité de la révision du mode de désignation du secrétaire général du Front, élu de par le passé par les membres du Secrétariat permanent, du fait qu'une partie des participants proposent son élection par les congressistes. Omar Mansour a souligné, dans le même ordre d'idées, que d'autres propositions seront soumises au débat, lors des travaux des commissions, dont, notamment, le renforcement du rôle du Secrétariat permanent et la consolidation du contrôle sur le fonctionnement de l'organisation politique. Le rapport moral et financier, présenté mercredi à l'ouverture des travaux du 14e congrès du Front Polisario, avait été adopté vendredi à la majorité écrasante des congressistes qui avaient longuement examiné le bilan durant les trois premiers jours des assises.

Dans la soirée, le secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, avait souligné devant les congressistes que durant les quatre dernières années, beaucoup d'efforts ont été consentis dans tous les domaines, selon le porte-parole du congrès, Omar Mansour Mohamed Ambarak.

Toutefois, avait-on ajouté, M. Abdelaziz avait appelé la future direction à « renforcer les capacités de l'armée, promouvoir le rôle de la jeunesse et améliorer le contrôle sur les institutions politiques «.

Il avait également souligné que le retour à la guerre « reste une des options « du Front Polisario, et le peuple sahraoui « peut y recourir si la situation l'exigeait», selon la même source.

Les travaux du 14e congrès du Front Polisario, se poursuivent jusqu'à aujourd'hui. Ils ont débuté mercredi dernier à Dakhla, sous le slogan « Force, détermination et volonté pour imposer l'indépendance nationale et la souveraineté».

R. N.

RENCONTRE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE ARABE DE LA POLICE

Du rôle de la société civile dans la stabilité sociale

LE RÔLE de la société civile dans la consolidation de la stabilité et la cohésion sociale a été souligné hier à Alger, lors d'une conférence sur le thème de «La police et la société civile». Intervenant lors cette rencontre organisée par l'association «Machaal Echahid», à l'occasion de la Journée arabe de la Police, le chargé de la communication à la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le commissaire principal Laroum Amar, a relevé le rôle d'intermédiaire joué dans de nombreux cas par la société civile, notamment dans le règlement de conflits et de litiges.

Il a souligné, à cet égard, que la société civile a un rôle important à jouer dans la préservation de l'intérêt général au sein de la société. Le responsable a relevé, en outre, que le société civile, en préservant son caractère apolitique, est crédible auprès des citoyens, et les encourage à adhérer à ses activités d'éducation et de sensibilisation contres les fléaux sociaux, tels que la toxicomanie et la violence.

De son côté, le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Mohamed Boualleg, est revenu sur le programme de partenariat entre son organisation et la DGSN, consacré à l'éducation sécuritaire en milieu de jeunes.

Ce programme, à caractère pédagogique de sensibilisation et de prévention, porte sur l'enseignement du respect de l'ordre public et son impact sur le citoyen et l'économie nationale, comme il est consacré aux conférences, rencontres, journées d'étude et caravanes de sensibilisation des jeunes non adhérents aux Scouts.

Il a souligné, par la même occasion, l'importance de rapprocher le citoyen des institutions de l'Etat, notamment la police, afin d'inculquer la culture démocratique, l'esprit de civisme, le respect de la loi et la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays. Par ailleurs, une cérémonie a été organisée en l'honneur de Ahcene Boufenaya, ancien cadre de la police.

S. N.

DROGUE À BÉJAÏA

Six individus mis hors d'état de nuire

CINQ trafiquants de drogue ont été mis hors d'état de nuire au courant de la semaine passée. Ils ont été arrêtés par les policiers du barrage routier situé près du pont de la Soummam à bord d'un véhicule immatriculé à Constantine.

Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, ces individus répondent aux initiales de K.N. (24 ans), B.H. (20 ans), tous deux résidant à Constantine, B.D.J (25 ans) habitant dans la wilaya de Mila, B.O. (20 ans) originaire de la commune de Tlaghma dans la wilaya de Mila, et DJ.A 20 ans, issu également de Mila. Cette bande avait en sa possession de la drogue.

Présentés devant le procureur près le tribunal de Béjaïa, «le premier individu a été placé en détention provisoire et le reste a été cité à comparaître en audience pour les chefs d'accusation de possession de drogue pour consommation personnelle», précise la même source.

A Seddouk, un autre individu répondant aux initiales de GH.M (32 ans) a été appréhendé au lieudit El-Mizabe par les agents de la police judicaire de la sûreté de daïra.

Les enquêteurs ont découvert sur ce dernier une quantité de drogue sous forme de cigarettes prêtes à la consommation et à la commercialisation, toujours selon la même source.

Présenté devant le parquet d'Akbou, il a été placé en détention provisoire pour «possession de drogue et sa commercialisation».

N. B.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

21 morts et 84 blessés en deux jours

VINGT ET UNE personnes ont trouvé la mort et 84 autres ont été blessées dans 25 accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 48 heures à travers 19 wilayas du pays, selon un bilan rendu public hier par les services de la Gendarmerie nationale.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec 5 personnes décédées et 3 autres blessées, note la même source.

R. N.

RENCONTRE SNAPAP ET MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE

Privilégier la voie du dialogue

La décision du ministère de la Solidarité nationale de reprendre le dialogue avec les partenaires sociaux, notamment l'Union nationale des personnels du secteur de la Solidarité nationale a été fortement apprécié par ce dernier, a indiqué sont président, M. Mohamed Tayeb Bouriban.



Le dialogue est, en effet, la seule voie pour trouver un véritable consensus et éviter les confrontations sociales entre le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme et ses partenaires sociaux. Satisfait de la reprise de dialogue avec la tutelle, après un an de rupture, M. Bouriban a fait savoir, dans un communiqué rendu public, hier, qu'il s'attend à une réelle prise en charge de sa plate-forme de revendications.

Il rappelle à cet effet, que les portes du dialogue étaient restées fermées pendant un an, et ce, nonobstant leurs appels à l'ouverture de dialogue avec le partenaire social. Au cours de la réunion l'ayant regroupé avec des représentants du ministère, l'Union nationale des travailleurs du secteur de la Solidarité nationale, affiliée au Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap), a remis sur la table sa plate-forme de revendications. Cette première rencontre, a-t-il dit, sera suivi d'une série de rencontres qui seront programmées par la tutelle d'ici une quinzaine de jours.

Le président de cette entité syndicale n'exclut pas de renouer avec la protestation si les revendications formulées par la corporation ne sont pas prises en charge par le ministère de tutelle. « Nous sommes pour un véritable dialogue sur du concret, mais dans le cas contraire nous seront dans l'obligation d'opter pour la reprise de la protesta afin de faire valoir nos revendications qui remontent à plus de cinq ans », a-t-il lancé. Ils se sont engagés de mettre à la disposition de l'union en question un siège permanent qui lui permettra d'exercer son activité syndicale. L'Union nationale des travailleurs de la solidarité nationale a, à maintes fois, exhorté la tutelle à prendre en charge sa plateforme de revendications.

Celle-ci tourne autour de «la révision du statut particulier de la Fonction publique en intégrant les spécificités de chaque corps, le droit des travailleurs à la promotion après dix ans de service, l'application de l'indemnité de soutien pédagogique qui a été réévaluée à 15%, avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 2008, l'amélioration des conditions de travail et l'instauration d'une indemnité spécifique sectorielle, comme ce fut le cas dans le secteur de l'Éducation nationale». Aussi, cette catégorie de travailleurs demande « l'application des procédures de la prise en charge du dossier de la médecine du travail, l'intégration de tous les contractuels et le respect des libertés syndicales ».

Lynda Louifi

3e ÉDITION DU SALON NATIONAL DE LA FORMATION

Former pour réduire l'importation au profit de la production

LA TROISIÈME édition du Salon national de la formation continue, de la formation par apprentissage et du recrutement par alternance ouvre ses portes du 16 au 17 janvier au Palais de la culture. A cette occasion, une rencontre avec les média a eu lieu ce samedi à Ryadh El Feth, organisée par l'agence de communication A3F consulting, innovation et business et animée par son directeur général, Ali Belkhiri. «Les recettes provenant des hydrocarbures ont diminué et il devient impératif de réduire nos importations au profit de la production nationale. Nos entreprises doivent élargir et renforcer à cet effet leurs gammes de production pour répondre aux besoins de la demande nationale.

Pour cela, la stratégie de la formation s'avère indispensable pour offrir des emplois qualifiés et le Salon de la formation, qui est à sa troisième édition, en constitue un espace de choix», a précisé M. Belkhiri. Ce Salon est placé sous le signe de la formation professionnelle par apprentissage et par alternance, ses apports et ses enjeux pour les entreprises. «Par alternance, souligne M. Belkhiri, nous entendons une formation qui se poursuit en même temps que l'activité professionnelle. Le candidat à cette formation est détaché selon un calendrier précis pour suivre une formation spécialisée dans son domaine tout en n'interrompant pas le travail dans son entreprise».

Des entreprises de formation se sont fait connaître au cours de cette conférence de presse à l'image de la société de services informatiques et d'ingénierie, All It Partner, dont le directeur général est Amar Yahiaoui. Cet institut de formation installé à Bouira et aussi à Alger offre des formations spécialisées, entre autres en audit, en sauvegarde des données, en installation des systèmes et réseaux. Une convention de All It Partner avec un institut international de formation suisse rehaussera encore la qualification de ces formations. Ainsi, le Salon s'illustre en un carrefour de rencontres entre les fournisseurs de formation et les entreprises en quête de partenaires pour la prise en charge de leur plan de formation interne. Ce Salon national de la formation constitue aussi pour le public une opportunité de recherches d'offres de formation individuelle et de recrutement par apprentissage. Dans cette voie, il réunira les institutions de formation continue, notamment celles concernées directement par la formation professionnelle. Ce salon apporte les moyens aux créateurs de projets et aux jeunes entrepreneurs pour réaliser et faire avancer et réussir leur entreprise.

Kamel Cheriti

LA PREMIÈRE ÉDITION S'EST OUVERTE HIER AU PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA

Une cinquantaine d'exposants au Salon algérien du consulting

LE PREMIER salon national algérien du consulting (SNAG) s'est ouvert hier à Alger au palais de la culture avec la participation d'une cinquantaine d'exposants, représentants d'entreprises nationales des secteurs public et privé.

Cette manifestation de deux jours, qui se déroule sous le thème "L'intelligence, une source durable", a pour objectif notamment de promouvoir le métier de consulting en Algérie, a indiqué le directeur du salon, Karim Hilem, regrettant le fait que ce métier "ne soit pas trop connu en Algérie".

Le salon permet aussi de faire connaître auprès de l'ensemble des décideurs en Algérie, des responsables d'entreprises et des managers, cette activité qui met en valeur les compétences nationales en matière de consulting, a expliqué M. Hilem.

"Il s'agit aussi d'accompagner les entreprises algériennes en leur offrant des solutions stratégiques et opérationnelles, l'objectif étant de mettre à niveau des entreprises au bénéfice de l'économie nationale", a-t-il ajouté. Il a estimé, dans ce sens, que l'Algérie a un "challenge à relever, à savoir transformer son économie dont les recettes sont basées exclusivement sur les hydrocarbures".

Ce salon qui est un espace de rencontre et de dialogue pour les acteurs de l'économie, regroupe les dirigeants et les créateurs d'entreprises des secteurs public et privé. Au cours de ces deux jours, un programme de conférences et de rencontres-débat sera animé par des experts sur une variété de thématiques relative à la création, la gestion et le développement de l'entreprise.

M. B.

ETABLISSEMENT DE DOCUMENTS BIOMÉTRIQUES À BÉJAÏA

Une formation pour les personnels des APC

LES CHEFS de service de l'état civil des 52 communes et tous les ingénieurs en informatique exerçant dans les APC ont bénéficié d'une formation de deux jours, en prévision du lancement de l'opération de délivrance des passeports biométriques par les communes qui débutera avant la fin de l'année en cours. Cette formation a été dispensée par une délégation du ministère de l'Intérieur qui a fait le déplacement récemment à Béjaïa. «La concrétisation de cette opération s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'administration et de l'amélioration du service public, ainsi que du rapprochement de l'administration du citoyen, un objectif tracé par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales», a souligné le wali de Béjaïa, Ouled Salah Zitouni, à l'ouverture de cette formation.

Le chef de l'exécutif a souligné, lors de cette rencontre, que «les autorités locales et de wilaya ont mis tous les moyens humains et matériel nécessaires pour accompagner cette opération». Une enveloppe financière de 10 millions de dinars a été dégagée sur le budget de wilaya sur instruction du wali.

Cette somme est destinée à l'acquisition des plateformes biométriques au profit de 50 communes, sauf les communes d'Akbou et de Béjaïa qui sont en mesure de se prendre en charge dans le cadre de leurs propres budgets, rappelle-t-on.

La plupart des sièges des municipalités ont réuni les conditions nécessaires pour recevoir les équipements en question. Des aménagements sont entamés au niveau des mairies qui ne sont pas encore prêtes afin d'offrir des espaces pouvant accueillir les appareils.

Par ailleurs, «un programme de raccordement de toutes les antennes communales au réseau de fibre optique a déjà été entamé par l'entreprise Algérie Télécom suite aux instructions données par le premier responsable de la wilaya lors de ses visites d'inspection effectuées dernièrement au niveau de toutes les communes de la wilaya», soutient-on.

N. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA COMMUNICATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02/2015

Le Ministère de la communication lance un appel d'offres national restreint pour l'ameublement et équipement du nouveau siège du Ministère de la Communication, réparti en six (06) lots :

Lot n° 01 : Acquisition de meubles et mobiliers de bureaux (pose, montage et agencement) ;
Lot n° 02 : Acquisition et pose de stores intérieurs, rideaux, tapis et moquette ;
Lot n° 03 : Acquisition de matériels électroménagers ;
Lot n° 04 : Acquisition de matériels de cafétéria et restaurants ;
Lot n° 05 : Equipement de la salle de conférences ;
Lot n° 06 : Acquisition et installation des plaques signalétiques.

Chaque candidat peut soumissionner pour un (1) ou plusieurs lots. Le service contractant peut limiter le nombre de lots à attribuer à chaque soumissionnaire.
1/ Eligibilité et conditions de participation à l'appel d'offres :
Sont éligibles à participer à l'appel d'offres du présent cahier des charges les fabricants, les représentants dûment agréés et les distributeurs répondant à la condition de soumission définie ci-dessous pour chaque lot :
- Avoir réalisé au moins un projet similaire justifié par une attestation de bonne exécution.

2/Retrait du cahier des charges :
Les candidats intéressés pourront retirer le présent cahier des charges directement ou par des représentants dûment mandatés par leurs soins auprès de la Direction de l'Administration et des Moyens- Bureau des Marchés, contre présentation d'un récépissé de versement au régisseur du Ministère de la Communication sis : Avenue des trois frères BOUADOU - BIR MOURAD RAIS ALGER - WILAYA D'ALGER de la somme de Cinq mille dinars algériens (5 000 DA), non remboursable.
3/Durée de préparation des offres :
La durée de préparation des offres est fixée à quarante (40) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse ou *le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP)*.
Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (Vendredi ou Samedi), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

4/Date et heure limite de dépôt des offres :
La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, de 09H00 à 12H00.
5/Durée de validité de l'offre
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres, augmentée de trois (03) mois, et ce à compter du jour de dépôt des offres et de l'ouverture des plis.
6/ Documents exigés du soumissionnaire et contenu des offres :
Les documents à fournir sont mentionnés dans l'article 16 de l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges.
7/Présentation de l'offre :
Les offres accompagnées des pièces exigées devront être élaborées et présentées conformément aux conditions décrites dans le cahier des charges.
Les offres doivent comporter une offre technique (enveloppe A) et une offre financière (enveloppe B).
L'offre du soumissionnaire contiendra les deux (02) enveloppes cachetées et distinctes qui seront mises dans une enveloppe extérieure unique portant la mention suivante :
Appel d'offres national restreint n° 02 /2015
«Ameublement et équipement du nouveau siège du Ministère de la Communication»
A NE PAS OUVRIR
8/Adresse pour le dépôt des offres :
MINISTERE DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES MOYENS
Avenue des trois frères Bouadou Bir Mourad Rais - Alger
9/Ouverture des plis :
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu publiquement le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres au niveau du siège du Ministère de la Communication, sis à avenue des trois frères Bouadou - Bir Mourad Rais Alger - wilaya d'Alger, à 13h00.
NB : Pour plus d'information, les entreprises intéressées par ce présent appel d'offres pourront consulter le site web du Ministère de la Communication : **www.ministèredelacommunication.dz**

Le Jeune Indépendant **du 20/12/2015 / ANEP N° 359 644**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA COMMUNICATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 03/2015

Le Ministère de la Communication lance un appel d'offres national restreint pour l'acquisition d'un réseau intranet et d'un système de gestion informatique intégrée pour le nouveau siège du Ministère de la Communication, réparti en trois (03) lots séparés.

Lot n° 01 : Mise en place d'une infrastructure de système et réseaux et d'un système d'information ;
Lot n° 02 : Acquisition de matériel informatique et bureautique et support.
Lot n° 03 : Acquisition, installation et configuration du système de gestion de présence du personnel.

N.B. : Chaque candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Le service contractant peut limiter le nombre de lots à attribuer à chaque soumissionnaire.
1/Conditions de participation à l'appel d'offres :
Sont éligibles à participer à l'appel d'offres du présent cahier des charges :
. Pour le lot n° 01 : les intégrateurs et les entreprises spécialisées dans la réalisation des réseaux et des systèmes d'information et la fourniture du matériel informatique ayant réalisé au moins deux projets similaires.
. Pour le lot n° 02 : les intégrateurs, les représentants et les fournisseurs de matériel informatique et bureautique de support ayant réalisé au moins deux projets similaires.
. Pour le lot n° 03 : les intégrateurs, les fournisseurs spécialisés dans l'installation du système de gestion sécurité ayant réalisé au moins un projet similaire.
2/Retrait du cahier des charges :
Les candidats intéressés pourront retirer le présent cahier des charges directement ou par des représentants dûment mandatés par leurs soins auprès de la Direction de l'Administration et des Moyens- Bureau des Marchés, Ministère de la Communication sis à : Avenue des trois frères BOUADOU - BIR MOURAD RAIS ALGER - W1LAYA D'ALGER, contre présentation d'un récépissé de versement au régisseur de la somme de Cinq mille dinars algériens (5 000DA), non remboursable.
3/Durée de préparation des offres :
La durée de préparation des offres est fixée à quarante (30) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP)
Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (Vendredi ou Samedi), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
4/Date et heure limite de dépôt des offres :
La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, de 9 H 00 à 12 H 00.
5/ durée de validité de l'offre :
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres, augmentée de trois (03) mois, et ce, à compter du jour de dépôt des offres et de l'ouverture des plis.
6/Documents exigés du soumissionnaire et contenu des offres :
Les documents à fournir sont mentionnés dans l'article 16 de l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges.
7/Présentation de l'offre :
Les offres doivent comporter une offre technique (enveloppe A) et une offre financière (enveloppe B).
L'offre du soumissionnaire contiendra les deux (02) enveloppes A et B cachetées et distinctes qui seront mise dans une enveloppe extérieure unique portant la mention suivante :
Appel d'offres national restreint n° 03/2015
«Acquisition d'un réseau intranet et d'un système de gestion informatique intégrée, du nouveau siège du Ministère de la Communication»
A NE PAS OUVRIR
8/Adresse pour le dépôt des offres :
MINISTERE DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES MOYENS
Bureau des Marchés
AVENUE DES TROIS FRERES BOUADOU - BIR MOURAD RAIS ALGER - WILAYA D'ALGER
9/Ouverture des plis :
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu publiquement, le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres au niveau du siège du Ministère de la Communication, sis avenue des trois frères Bouadou - Bir Mourad Rais Alger - wilaya d'Alger, à 13h00.
NB : Pour plus d'informations, les entreprises intéressées par ce présent appel d'offres pourront consulter le site web du Ministère de la Communication : www.ministèredelacommunication.dz

Le Jeune Indépendant **du 20/12/2015 / ANEP N° 359 671**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE OUARGLA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 099830019000921

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 30/2015

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Ouargla lance un appel d'offres national restreint pour:
Réalisation d'un lycée type 800/200 Repas à N'goussa
Lot n° 04 : Électricité
Les entreprises qualifiées catégorie deux (02) et plus en bâtiment portant l'un des codes de 341-3911 jusqu'au 341-3914 peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau Budget et comptabilité service administration et moyens généraux de la direction des équipements publics Ouargla, sis à l'ancienne daïra. Le lot doit être remis sous un seul pli fermé, anonyme et ne portera à l'extérieur que la mention :
A Monsieur le Directeur des Equipements
Publics de la wilaya de Ouargla.
«Appel d'offres national restreint N°30/2015 pour Réalisation d'un lycée type 800/200 Repas à N'goussa - Lot n° 04 : Électricité
à ne pas ouvrir
Ce pli contient l'enveloppe de l'offre technique (A) et l'enveloppe de l'offre financière (B).

A. L'offre technique accompagnée des pièces suivantes :
01- Déclaration à souscrire renseignée, signée et datée par le soumissionnaire
02- cahier des charges signé et daté par le soumissionnaire
03- Déclaration de probité signée et datée par le soumissionnaire
04- Certificat de qualification et de classification professionnelle **-catégorie deux** (02) et plus en bâtiment activité principale ayant l'un des codes 341-3911 **jusqu'au** 341-3914 validité **à** la date d'ouverture
05- Registre du commerce.
06- Statut pour les sociétés concernées
07- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés concernées pour l'année 2014.
08- code fiscal.
09- casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité à la date d'ouverture.
10- Copie d'attestation validité à la date d'ouverture.
- CNAS apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement en cours de validité à la date d'ouverture
- **CASNOS** apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement en cours de validité à la date d'ouverture
- CACOBATPH apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement en cours de validité à la date d'ouverture
11- **EXTRAIT DE ROLE** apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement, de mise à jour en cours de validité à la date d'ouverture
12- Planning d'exécution des travaux.
13- Bilan fiscal des 03 années (2012-2013-2014) visé par les services des impôts
14- Copie des justifications des projets réalisés. (Attestations de réalisation ou (attestations administratives délivrées par le maître de l'ouvrage)
15- Copie des justifications des moyens humains. (Diplôme + certificat d'affiliation CNAS pour l'année 2015)
16- Copie des justifications des moyens matériels. (Acte de propriété)
sous un pli fermé et cacheté ne portant à l'extérieur que la mention suivante :
Offre technique
«Appel d'offres national restreint N°30/2015 Réalisation d'un lycée 800/200 Repas à N'goussa - Lot n° 04 : Électricité
B. L'offre financière accompagnée des pièces suivantes remplies, paraphées et signées par le soumissionnaire :
01- lettre de soumission renseignée, signée et datée par le soumissionnaire
02- bordereau des prix unitaires remplie, signée et datée par le soumissionnaire
03- devis quantitatif et estimatif remplie, signée et datée par le soumissionnaire
Sous un pli fermé et cacheté ne portant à l'extérieur que la mention suivante
Offre financière
«Appel d'offres national restreint N° 30/2015
Réalisation d'un lycée 800/200 Repas à N'goussa - Lot n° 04 : Électricité
Les offres doivent être déposées à la Direction des Equipements Publics, Sise à l'ancienne daïra Ouargla.
La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans *le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public* (BOMOP) ou la presse.
Le jour de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres jusqu'à 14h. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance de l'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu le même jour à 14h00 au siège de la direction des Equipements publics, Sis à l'ancienne daïra.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres plus 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 20/12/2015 / ANEP N° 359 530**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE OUARGLA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF: 099830019000921

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 31/2015

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Ouargla, lance un appel d'offres national restreint pour:

La réalisation d'un tribunal administratif à Ouargla
Lot 01 : administration
Lot 02 : aménagements extérieurs
Lot 03 : électricité

Les entreprises qualifiées en bâtiment activité principale:- Peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau du budget et comptabilité service administration et moyen de la direction des équipements publics Ouargla.
Les offres doivent être remises sous un seul pli fermé, anonyme et ne portera à l'extérieur que la mention :
A Monsieur le Directeur des Equipements
Publics de la wilaya de Ouargla.
«Appel d'offres national restreint N°31/2015 La réalisation d'un tribunal administratif à Ouargla
Lot ……. à ne pas ouvrir
Ce pli contient l'enveloppe de l'offre technique (A) et l'enveloppe de l'offre financière (B).
L'offre technique –A accompagnée des pièces suivantes :
01- Déclaration à souscrire renseignée, signée et datée par le soumissionnaire
02- Cahier des charges signé et daté par le soumissionnaire
03- Déclaration de probité signée et datée par le soumissionnaire
04- Copie de certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité à la date d'ouverture-
- Lot 01 : catégorie quatre (04) et plus en bâtiment principal
- Lot 02 : catégorie trois (03) et plus en bâtiment principal
- Lot 03 : catégorie trois (03) et plus bâtiment principal ayant l'un des codes 341-3911 jusqu'au 341- 3914
05- Copie du registre de commerce.
06- Copie du statut pour les sociétés concernées
07- Copie d'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés concernées.
08- Copie de code fiscal.
09- Copie du casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité à la date d'ouverture.
10- Copie de mise à jour :
- **CNAS** apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement en cours de validité à la date d'ouverture
- **CASNOS** apuré ou accompagné d'un échéancier.de paiement en cours de validité à la date d'ouverture
- **CACOBATPH** apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement en cours de validité à la date d'ouverture
11- Copie **EXTRAIT DE ROLE** apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement, de mise à jour en cours de validité à la date d'ouverture
12- Planning d'exécution des travaux.
13- Bilan fiscal des années 2012-2013-2014 visé par les services des impôts
14- Copie des justifications des projets réalisés (attestations de réalisation des 07 dernières années 2009-2010-2011-2012-2013-2014-2015)délivrés par maître de l'ouvrage
15- Copie des justifications des moyens humains. . (Diplôme +certificat d'affiliation pour l'année 2015)
16- Copie des justifications des moyens matériels.la disposition du projet appuyée par des copies des justifications de propriété au nom de l'entreprise soumissionnaire accompagnés par des attestations d'assurance en cours de validités)
sous un pli fermé et cacheté ne portant à l'extérieur que la mention suivante :
Offre technique
«Appel d'offres national restreint N°31/
La réalisation d'un tribunal administratif à Ouargla - Lot n° ……..
B-L' offre financière accompagnée des pièces suivantes remplie, paraphée et signée par le soumissionnaire :
01- lettre de soumission renseignée, signée et datée par le soumissionnaire
02- bordereau des prix unitaires, remplie, signée et datée par le soumissionnaire
03- devis quantitatif et estimatif, remplie, signée et datée par le soumissionnaire
sous un pli fermé et cacheté ne porte à l'extérieur que la mention suivante :
Offre financière
«Appel d'offres national restreint N°31/2015 pour
La réalisation d'un tribunal administratif à Ouargla - Lot……..
Les offres doivent être déposées à la Direction des Equipements Publics, Sis à l'ancien siège daïra Ouargla.
La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première publication de l'avis l'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.
Le jour de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres jusqu' à 14h. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance de l'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu le même jour à 14h30mn au siège des Equipements publics, Sis à l'ancien siège de daïra.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres plus 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Remarque : il y a possibilité d'attribuer un seul lot pour chaque entreprise qualifiée.

Le Jeune Indépendant **du 20/12/2015 / ANEP N° 359 528**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DU TRAVAIL DE LEMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE
FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES ŒUVRES SOCIALES
ANTENNE REGIONALE DE CHLEF
BOULEVARD IBN BADIS-CHLEF
NIF : 000016109004949
TEL : 027 79 04 17 –FAX : 027 77 06 97

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/FNPOS. CHLEF/2015

Le Fonds National de Péréquation des Œuvres Sociales « Antenne Régionale de CHLEF» lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la **REALISATION EN LOT UNIQUE DES VRD DU PROJET DES 30 LOGEMENTS LSP FNPOS A LARDJEM, WILAYA DE TISSEMSILT.**
Les entreprises qualifiées dans les domaines du Bâtiment, des Travaux Publics, de l'Hydraulique et intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges à compter de la première parution dans la presse nationale ou le BOMOP., contre paiement de la somme de 1500,00 DA non remboursable représentant les frais de reproduction auprès de :
La structure technique de l'Antenne Régionale FNPOS de CHLEF, sise à Rue Abdelhamid IBN BADIS
Les offres établies par les soumissionnaires doivent comprendre deux plis, une offre technique et une offre financière.
A- **L'Offre Technique est composée de :**
. Copie originale du Cahier des Prescriptions Générales dûment datée et signée et dont toutes les pages seront paraphées.
. Copie originale de la déclaration à souscrire dûment remplie, signée et datée.
. Copie du Statut de l'entreprise ou de la société lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
. Copie originale de l'Extrait du casier judiciaire N° 3 du signataire du marché en cours de validité à la date d'ouverture des plis
. Copie du Registre de commerce
. Copie des Bilans financiers des trois derniers exercices visés par les services des impôts.
. Numéro d'identification fiscale (NIF)
. Extrait de rôle.
. Copie des Attestations de sécurité sociale CASNOS, CNAS et CACOBATPH en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
. Copie de l'Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien.
. Copie originale des projets déjà réalisés accompagnée des pièces justificatives mentionnées dans le cahier des charges)
. Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle du soumissionnaire en cours de validité.
. Copie originale de la Déclaration de probité dûment renseignée, datée et signée.
. Copie originale de la Liste des moyens humains à mettre dans le cadre du présent projet de marché accompagnée de pièces justificatives (Diplômes, attestation de travail ou certificat de travail).
. Copie originale d'une liste des moyens matériels à mettre dans le cadre du présent projet accompagné des pièces justificatives.
. Copie originale du Planning prévisionnel d'exécution signée et cachetée.
Toutes les copies doivent être en cours de validité.
B-L'offre Financière est composée de :
. Copie originale du Cahier des prescriptions spéciales (CPS) dûment daté et signé dont toutes les pages seront paraphées.
. Copie originale du Cahier des prescriptions techniques (C.P.T) dûment daté et signé dont toutes les pages seront paraphées.
. Copie originale de la Lettre de soumission dûment renseignée datée et signée.
. Copie originale du bordereau des prix unitaires dûment renseigné, daté et signé.
. Copie originale du devis quantitatif et estimatif dûment renseigné, daté et signé.
Les offres technique et financière seront fermées et cachetées séparément dans deux enveloppes internes et intégrées dans l'enveloppe extérieure
L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne doit comporter que la mention suivante :
« Soumission à ne pas ouvrir »
Appel d'Offres National Ouvert N° 017/FNPOS.CHLEF/2015
(en mentionnant l'intitulé du projet)
Le délai de préparation des offres est fixé à 21 jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou *le BOMOP.*
La date de dépôt des offres correspond au dernier jour du délai de préparation des offres au plus tard à midi **(12h.00)**
Le dépôt doit se faire à l'adresse suivante : **Antenne Régionale FNPOS, Rue IBN BADIS, CHLEF.**
La commission d'ouverture des plis siégera en séance plénière, le même jour à 13h 30mn, au siège du F.N.P.O.S CHLEF
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.
Cet avis tient lieu de convocation aux soumissionnaires désirant assister à la séance d'ouverture des plis.

Le Directeur régional P/I

Le Jeune Indépendant **du 20/12/2015 / ANEP N° 359 576**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE OUARGLA
Budget Supplémentaire de la wilaya 2015
Programme:43/2015

AVIS D'INFRUCTUOSITE D'UN APPEL D'OFFRES

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, et suite à l'appel d'offres national restreint n°23/2015 relatif à la **Réalisation de dédoublement de la route reliant la gare routière à L'évitement nord de Ouargla sur 1,8 Km** lancé sur les supports suivants
. *Assawt El Akher* le : 02/11/2015 en arabe
. *Le Jeune Indépendant* le : 02/11/2015 en français
La direction des travaux publics de la wilaya d'Ouargla déclare que l'appel d'offres cité ci-dessus est infructueux pour la non-qualification technique d'aucun soumissionnaire.

Le Jeune Indépendant **du 20/12/2015 / ANEP N° 359 562**

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00















LA RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Les grandes puissances tablent sur une solution négociée en Syrie

Sommes-nous proches d'une solution négociée en Syrie ? Les derniers développements militaires et diplomatiques semblent le suggérer. Ainsi, les grandes puissances ont ouvert la voie à un cessez-le-feu et à de véritables négociations pour mettre fin à la guerre en Syrie, en réalité une véritable guerre d'agression contre la République arabe syrienne, mais il leur faudra surmonter de nombreux désaccords et la défiance des rebelles.



Pour la première fois en près de cinq ans de conflit, les 15 membres du Conseil de sécurité ont adopté à l'unanimité, y compris la Russie, une résolution qui établit une feuille de route pour une solution politique.
Outre des négociations opposition-gouvernement et un cessez-le-feu, le texte prévoit un gouvernement de transition dans les six mois et des élections dans les 18 mois.
Les grandes puissances veulent essayer d'aller vite avec l'objectif de lancer les discussions «au début janvier 2016» et de les faire coïncider avec un cessez-le-feu sous l'égide de l'ONU sur l'ensemble du territoire syrien.
«Nous espérons (..) être capable de le faire en janvier», a précisé prudemment le médiateur de l'ONU en Syrie, Staffan de Mistura, se voulant «réaliste» sur la complexité du processus.
Le secrétaire d'Etat américain John Kerry s'est également dit «sans illusions» sur la difficulté de la tâche.
La prudence perdure car l'accord à l'ONU ne résout pas la question cruciale du sort réservé au président Bachar al-Assad. Les divergences persistent entre Occidentaux qui souhaitent son départ, sans dire à quel moment, et les Russes, qui le soutiennent mordicus.
«Compte tenu de la réalité sur le terrain et de l'impasse faite sur le sort de Bachar al-Assad, l'accord n'est absolument pas applicable», a réagi hier Samir Nachar, un membre de la Coalition nationale syrienne (CNS), formation de l'opposition en exil, sponsorisée par la Turquie et la France.
Pour Karim Bitar, directeur de recherches à l'Institut français de relations internationales, la résolution «est un premier pas très significatif mais de nombreuses ambiguïtés et arrière-pensées demeurent».
«Autant Russes et Américains semblent prêts à parvenir à un modus vivendi, autant les puissances régionales sunnites (Turquie et Arabie saoudite, ndlr) continuent de craindre que ce pragmatisme ne pérennise le statu quo et permette le maintien d'Assad sur une trop longue période de transition», explique-t-il.
Du côté de l'opposition au régime, très éclatée, une certaine désillusion domine face à la succession des réunions et des déclarations diplomatiques. «Ce qui fait la paix, ce sont les faits. Ne rêvons pas de trop de documents et de belles phrases», a déclaré Michel Kilo, un opposant historique, membre du CNS.
Des zones d'ombre persistent en outre sur les conditions d'application d'une trêve des combats. «En janvier nous espérons être en mesure d'appliquer un cessez-le-feu complet, ce qui veut dire plus de largages de barils d'explosifs, plus de bombardements, plus de tirs ni d'attaques d'un côté comme de l'autre», a expliqué John Kerry après la réunion à New York.
Mais pour l'opposant Samir Nachar, «avant de trouver un mécanisme capable d'assurer un cessez-le-feu durable, ce sont les bombardements du régime et des Russes qu'il faudrait arrêter».
Les rebelles et certains pays occidentaux accusent Moscou de bombarder surtout les positions des groupes s'opposant au gouvernement et non celles de l'organisation terroriste Etat islamique (EI). Chose que Moscou dément catégoriquement.
La résolution précise que ce cessez-le-feu ne s'appliquera pas aux opérations contre les groupes extrémistes comme l'EI et le Front Al-Nosra, la branche syrienne d'Al-Qaïda. Elle appelle à «éliminer le sanctuaire qu'ils ont créé sur une grande partie» de la Syrie.
Sur le terrain, les combats continuent de faire rage.
Des rebelles ont ainsi repris à l'armée arabe syrienne le contrôle d'une colline stratégique surplombant une autoroute dans la province côtière de Lattaquié, deux jours seulement après l'avoir perdu, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).
«De violents affrontements ont eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi et les rebelles ont réussi à reprendre le contrôle total du stratégique Jabal Nuba», a affirmé Rami Abdel Rahmane, le directeur de l'OSDH, une officine proche du MI6 britannique.
«Les combats ont fait 18 mort du côté des forces loyales au régime (sic), dont des combattants du Hezbollah et plusieurs morts du côté des rebelles».
Par ailleurs, le chef du Pentagone, Ashton Carter, s'est rendu hier sur le porte-avions français Charles de Gaulle, une première pour un secrétaire américain à la Défense.
Le navire va rejoindre aujourd'hui sa zone de déploiement opérationnel dans le Golfe, après une première phase d'opérations contre l'EI.

M. K. et agences

Ethiopie

AU MOINS 75 MORTS DANS DES RÉPRESSIONS POLICIÈRES

Au moins 75 personnes ont été tuées ces dernières semaines par les forces de sécurité éthiopiennes dans la région Oromia lors de manifestations contre un projet gouvernemental d'expropriations de terres, a accusé hier l'organisation de défense des droits de l'Homme Human Rights Watch (HRW).
Ces violences ont également été dénoncées par Londres et Washington qui a appelé les autorités éthiopiennes à la «retenue» et au «dialogue».

Rwanda

LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION ENTÉRINÉE

Les Rwandais ont plébiscité leur président Paul Kagame, en votant massivement en faveur d'une révision de la Constitution qui doit lui permettre de se présenter pour un nouveau mandat en 2017 et de potentiellement diriger le pays jusqu'en 2034.
Le «oui» en faveur de la réforme constitutionnelle obtient 98,13% des voix, contre 1,71% au «non», selon des résultats officialisés hier par la Commission électorale et portant sur 21 des 30 districts, soit 70% du pays.

Turquie

DIX-HUIT MIGRANTS MORTS NOYÉS

Dix-huit migrants sont morts noyés dans la nuit de vendredi à samedi au large des côtes occidentales de la Turquie lors du naufrage en mer Egée de leur embarcation qui se dirigeait vers l'île grecque de Kalymnos, ont rapporté les médias turcs.
Quatorze autres personnes, des Syriens, Irakiens et Pakistanais, ont pu être sauvées par les garde-côtes turcs, a précisé l'agence de presse Dogan.
Ces rescapés ont été hospitalisés mais souffrent d'hypothermie et leur condition est jugée grave par les autorités sanitaires, selon l'agence.

ATTAQUE ET EXPLOSION DANS LA CAPITALE SOMALIENNE

Au moins quatre morts à Mogadiscio

AU MOINS quatre personnes ont été tuées hier dans une fusillade entre des hommes armés et les gardes du corps d'un responsable gouvernemental, suivie quelques minutes plus tard de l'explosion d'une voiture piégée, à Mogadiscio, la capitale somalienne.
Des hommes armés ont ouvert le feu sur un responsable du gouvernement somalien, déclenchant une riposte nourrie des gardes du corps de cet officiel, qui aurait été blessé dans l'attaque, selon des témoins. «Il y a eu des tirs venus d'une voiture» sur la route Maka Al-Mukarama, très fréquentée, qui mène au palais présidentiel, et quand la police est arrivée sur place «une voiture bourrée d'explosifs» a sauté, a décrit Ahmed Abdiweli, un responsable de la police.
«Quatre civils sont morts dans l'explosion et neuf autres sont blessés», selon un autre responsable de la police, Mohamed Liban, précisant que l'endroit était bondé de monde. «L'un des civils tués travaillait dans un magasin proche. La zone a été dévastée et plusieurs véhicules garés à côté ont aussi été endommagés», a indiqué un témoin, Mumin Hassan.
L'attaque n'a pas été immédiatement revendiquée, mais les islamistes somaliens shebab, affiliés à Al-Qaïda, mènent régulièrement ce genre d'opérations à Mogadiscio. Les shebab, chassés depuis mi-2011 de Mogadiscio, puis de leurs principaux bastions du centre et du sud somaliens, contrôlent toujours de larges zones rurales, d'où ils mènent des opérations de guérilla et des attentats-suicides, parfois jusque dans la capitale somalienne, contre les symboles du fragile gouvernement somalien ou contre la force militaire de l'Union africaine en Somalie (Amisom) qui le soutient.

R. I.

DIXIT

«La réponse des forces de sécurité israéliennes a mené à ce que des assaillants présumés, des manifestants et même des passants soient tués et blessés».
CÉCILE POUILLY, LA PORTE-PAROLE DU BUREAU DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU.

«Il existe de fortes indications montrant que plusieurs Palestiniens ont été tués alors qu'ils ne représentaient aucune menace de tuer ou de blesser grièvement quiconque».
PHILIP LUTHER, DIRECTEUR D'AMNESTY INTERNATIONAL POUR LE MOYEN-ORIENT.

«Si vous tuez l'ami, le cousin, la sœur de quelqu'un, il y a des gens qui vont sortir et chercher à se venger».
HANANE ACHRAOUI, MEMBRE DE LA DIRECTION PALESTINIENNE.


DR

Le paludisme, première cause de morbi-mortalité au Burundi

LE PALUDISME, à l'origine de 23,4% des décès à l'hôpital, constitue encore la première cause de morbi-mortalité au Burundi en 2014, a déclaré une responsable burundaise de la Santé publique.
«Le paludisme demeure la cause majeure de morbi-mortalité dans le pays pour deux principales raisons», a indiqué Lydwine Baradahana, directrice adjointe du programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) au ministère burundais de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, lors d'une interview à l'agence de presse chinoise Chine Nouvelle, en marge d'une réunion consacrée au programme antipaludéen 2016.
«La première est que la lutte contre le paludisme s'avère ardue parce qu'elle exige des moyens et des stratégies efficaces, en termes d'adhésion populaire, alors que la seconde, est le degré de nuisance des moustiques vecteurs de la malaria», a-t-elle expliqué.
Si les cas de paludisme restent globalement «très nombreux» , la responsable a nuancé son propos en soulignant qu' à l'intérieur de certaines provinces (Bujumbura-Mairie, Bujumbura-rural, Bubanza et Rumonge) situées en plaine, cette maladie est en train de reculer.
Mme Baradahana a indiqué que cette victoire sur le paludisme dans certaines régions du pays s'explique par l'adhésion des populations locales aux stratégies préventives, notamment l'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée d'action (MIILDA).
Elle a souligné que lors de la dernière campagne de distribution des MIILDA, en juin 2014, les autorités sanitaires ont distribué 5.020.076 MIILDA dans les régions endémiques, soit un taux de distribution de 97,8% particulièrement en milieu urbain.
« Le fer de lance de la lutte anti-paludéenne au Burundi, est la sensibilisation des populations vivant dans les régions endémiques à l'utilisation des MIILDA», a-t-elle estimé.
L'objectif défini par le plan quinquennal 2013/2017 est de réduire de 75% le nombre de décès dus à cette maladie infectieuse, a rappelé Lydwine Baradahana.

SELON ABDELMALEK BOUDIAF A AFFIRMÉ

Les cliniques de proximité ont allégé la surcharge sur les hôpitaux

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a affirmé que les cliniques de proximité dotées de moyens et de personnels médical et paramédical avaient contribué à atténuer la surcharge sur les grands hôpitaux.


DR

Lors d'une visite de travail dans quatre cliniques de proximité dans les communes de Dar El Beida, Saoula, Draria et Staouéli, M. Boudiaf a précisé que le ministère déployait des efforts considérables pour une réhabilitation progressive de toutes les cliniques de proximité à travers le pays (1.571 structures) en les dotant d'équipements de radiologie, de laboratoires, et personnels médical et paramédical en vue de rapprocher la santé du citoyen. Les cliniques de proximité ayant été renforcées par des services d'urgences médicales, a-t-il ajouté, prennent en charge tout ce qui a trait à la médecine générale alors que la prise en charge des maladies lourdes, la recherche scientifique et la formation est assurée par les grands hôpitaux universitaires.
Le ministre a donné le coup d'envoi du projet du suivi médical électronique du diabétique au niveau des cliniques de Dar El Beida et Staouéli dans le cadre du partenariat entre le ministère et le secteur privé. Lancée en 2013 dans la wilaya d'Adrar, la mise en application de cette technique commence à s'élargir progressivement pour toucher une trentaine de cliniques de proximité à travers le pays en faveur d'une meilleure prise en charge du diabétique.
Elle permettra aussi de fournir des données exactes utiles pour l'élaboration d'études nationales.

4e JOURNÉE MÉDICOCHIRURGICALE DE L'HMUS

Pathologie dégénérative du rachis lombaire

LA PATHOLOGIE dégénérative du rachis lombaire est le thème de la 4e journée médicochirurgicale, organisée par l'Hôpital militaire universitaire spécialisé de Staoueli (HMUS). Cette rencontre vise à échanger les vues et les expériences en matière de chirurgie du rachis lombaire et les techniques modernes utilisées dans ce domaine par des spécialistes algériens et leurs homologues des différents pays, a indiqué le général Azzouz Safi, lors de l'ouverture des travaux de cette journée. A cette occasion, l'HMUS «a abrité près de 600 opérations chirurgicales durant les cinq dernières années, a précisé le Général Azzouz, soulignant que 10% des arrêts de travail en Algérie sont dus aux pathologies du rachis. Le professeur libanais Nakhla Mehana a pour sa part expliqué la technique de coeliosocopie (mini invasif), citant les étapes à observer pour cette technique


DR

et ses avantages notamment sur le ciblage direct et exact de la zone à opérer. Cette technique permet de préserver les muscles d'une part et contribue à assurer un prompt rétablissement au malade, qui peut quitter l'hôpital au bout d'une ou deux journées après l'opération, a-t-il précisé.
Celle-ci est utilisée depuis une dizaine d'années dans les pays développés, mais elle n'est répandue dans les pays arabes, a-t-il souligné, ajoutant que ce retard était dû au manque de spécialistes dans la chirurgie du rachis et aux craintes des patients liées à une éventuelle opération chirurgicale.
Le spécialiste Karoun Karim a de son coté, estimé nécessaire de pratiquer le sport et d'éviter la position assise dans un bureau durant de longues heures sans activité, outre les effets de l'obésité sur la colonne vertébrale notamment chez l'enfant et les personnes âgées.
Cette rencontre, organisée à la mémoire du défunt professeur Mustapha Mammeri, Chef de service de chirurgie orthopédique, a été marquée par l'organisation d'une exposition des différents équipements utilisés dans la chirurgie du rachis.

Réduire agressivement la tension artérielle réduirait le risque cardiaque

UN TRAITEMENT plus agressif de l'hypertension artérielle chez les plus de 50 ans réduit nettement le risque de maladies cardiovasculaires et de mortalité selon une étude publiée. Les résultats obtenus à partir d'un important essai clinique à travers les Etats-Unis montrent que réduire la pression systolique à 12 (120 millimètres de mercure) ou moins réduit de 24% le risque d'infarctus, de défaillance cardiaque ou d'accident vasculaire. Cela abaisse aussi de 27 % le risque de mortalité lié à ces pathologies, comparativement à la recommandation actuelle d'une pression systolique à 14 (140 mm/Hg) ou moins dans ce groupe d'âge.
Ce traitement agressif paraît aussi efficace pour les personnes de plus de 75 ans, selon les résultats de l'étude présentés à la conférence annuelle de l'American Heart Association et publiés dans la version en ligne d'une revue spécialisée.
«Ces résultats de l'essai clinique ont surpris la plupart des chercheurs et les puissants bienfaits du traitement semblent surpasser ses risques», souligne le Dr Alfred Cheung, chef du service de néphrologie à l'Université médicale de l'Utah et co-auteur de l'étude.
«Nous avons constaté des améliorations importantes de la santé cardiovasculaire en seulement trois ans de suivi et ces résultats pourraient être même encore plus spectaculaires sur dix ou trente ans, si ce traitement est maintenu», selon le Dr Cheung.

OUVERTURE AUJOURD'HUI DU FESTIVAL DE LA MUSIQUE ANDALOUSE ET DES MUSIQUES ANCIENNES

L'art musical en vedette pour la fin de l'année

C'est aujourd'hui que débute à la salle Ibn Zeydoun de Ryadh El Feth la dixième édition du festival international de la musique andalouse et des musiques anciennes. Les activités de ce festival sont programmées sur sept jours, du 20 au 26 décembre



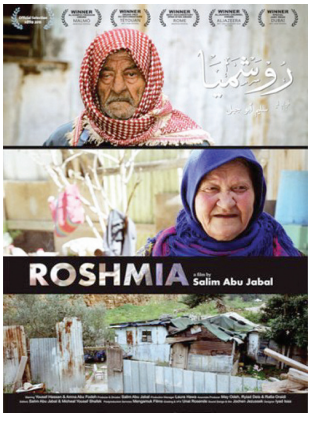
Ce festival constitue un bel événement artistique et culturel pour les derniers jours de l'année. L'art musical est ainsi en vedette, invitant notre public au rêve et à l'évasion pour passer d'une année à une autre C'est une évasion parce que ce festival possède un caractère international et chacun est invité au voyage. C'est le rêve, parce que le spectateur est baigné par une musique dont les sources sont puisées dans notre patrimoine musical ancestral, entre autres, la musique classique algérienne. De la musique andalouse se sont inspirées bon nombre de civilisations et ce festival en veut être une illustration. Ce festival veut aussi être un espace d'enseignement et d'histoire. Un imposant programme d'ateliers et de conférences est également inscrit dans un symposium qui est est prévu du 23 au 26 décembre avec la participation d'éminents spécialistes venus de Turquie, d'Irak, de Syrie, de Tunisie et aussi de chez nous.
C'est le Qanun qui en sera le thème majeur,avec des concerts donnés par de grands noms de cet instrument. Parmi le sujets qui seront traités, on notera l'histoire du Qanun chez la femme turque et aussi l'évolution de la muqiue arabe avec les techniques apportées par l'usage du Qanun. Les concerts de cet instrument sont donnés par Ahmet Baran de Turquie, Mohamed Wassef Jridi de Tunisie et aussi par des Algériens , Imadeddine El Haouari, Rafik Merzouka et Zakia Bensalah. Un hommage particulier sera rendu au cours de ce symposium au maître algérien du Qanun, Boudjema Fergane, rappelé à Dieu le 2 février 2002. Boujema Fergane n'avait pas son égal dans l'usage du Qanun. Il en était le maître incontesté rn Algérie. Il était la fierté de l'ensemble musical quand il faisait partie de l'orchestre dirigé par de grands maîtres comme Hachemi Guerrouabi ou ElHadj M'amef El Anka. Le nom et la mémoire de Boudjema Fergane seront inscrits en lettres d'or dans cette dixième édition du festival international de la musique andalouse et des musiques anciennes.

Kamel Cheriti

6e FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER

Réfugiés syriens en Palestine

LE DOCUMENTAIRE Roshmia du réalisateur syrien Salim Abu Jabal, mettant en lumière les souffrances des réfugiés syriens dans les territoires occupés palestiniens, est projeté ce jeudi à la salle El Mouggar, dans le cadre du sixième Festival international du cinéma d'Alger.
Représentant la Palestine au festival dédié au film engagé, ce documentaire de 70 mn relate l'histoire tragique de Youcef et Amna, un couple octogénaire contraint de fuir le Golan syrien occupé pour se réfugier dans une cabane à Roshmia, une vallée située à la périphérie de la ville Haïfa occupée. Sans eau, ni électricité ni encore un réseau téléphonique, ce couple vivait dans cette vallée complètement désertée jusqu'au début des années 1980 quand les autorités coloniales avaient lancé un projet de construction routière, ordonnant la confiscation des terrains, la démolition de la cabane et l'expulsion du couple. Emouvant, le film donne un cliché sur l'occupation israélienne, obligeant les Syriens à fuir leurs propres territoires. Le documentaire dénonce, en toile de fond, l'exil forcé causé par l'occupation israélienne. D'autre part, le réalisateur met en évidence le déracinement causé par le colonialisme israélien en provoquant chez le spectateur un sentiment d'injustice ressenti par les Syriens poussés à l'exil.



Né à Majdal Shams dans le Golan syrien occupé, Salim Abu Jabal a réalisé plusieurs films, séries télévisées. Le sixième Festival international du cinéma d'Alger (FICA) sera clôturé ce samedi 19 décembre avec la remise des prix, des hommages et la projection du documentaire Demain de Cyril Dion et Mélanie Laurent.

APS

PROJET DE L'OPÉRA D'ALGER

Une livraison en 2016

LA «LIVRAISON technique» du projet de l'Opéra d'Alger situé à Ouled Fayet, à l'ouest de la capitale, interviendra au cours des deux premiers mois de 2016. Les travaux de réalisation seront terminés à la fin du mois en cours, a-t-on appris jeudi dernier auprès de M. Fayçal Ouaret, directeur général de l'Agence algérienne de gestion et réalisation des grands projets culturels (Arpc). La partie chinoise chargée de la réalisation du projet devrait finaliser les travaux de cette grande infrastructure culturelle le 31 décembre 2015. Pendant la période de livraison technique, l'Opéra d'Alger sera «fonctionnel» et pourrait accueillir des spectacles, a dit le nouveau directeur de l'Arpc qui précise que les travaux d'aménagement extérieur sont toujours en cours, à l'exemple du parking et de la connexion routière avec l'axe Cheraga-Douera. Le projet de l'Opéra d'Alger, lancé en 2012, est un don de la République populaire de Chine à l'Algérie. D'une valeur de 30 millions d'euros, ce montant couvre les études, la réalisation et l'équipement de l'Opéra. D'une capacité de 1400 places, la construction de l'édifice a été confiée au groupe chinois Beijin Construction Engineering Group, une des plus importantes entreprises de construction chinoises qui a, entre autres, réalisé le grand opéra de Pékin et son stade olympique, alors que la partie algérienne du projet s'était vue confier les travaux d'aménagement de l'assiette foncière estimée à 1800m².

SORTIR

DOCUMENTAIRE
Algérie vue du ciel de Yann Arthus-Bertrand et Yazid Tizi. Projection officielle (uniquement sur invitation) en présence des réalisateurs. Lundi 21 décembre. 19h. Ibn Khaldoun, Alger. Un film de prestige, tout en images aériennes, un document exclusif sur un pays entier. Un voyage à travers toute l'Algérie, vue du ciel. Un voyage au cœur d'une géographie physique exceptionnelle par sa diversité et sa richesse: La nature … ce que la vue du ciel nous montre, c'est la terre des hommes.

COURT
Le jour le plus court - La nuit du court métrage. Mercredi 23 décembre. 18h30. Institut français d'Alger. Une fête proposant des projections durant les jours les plus courts de l'année. Instaurée en 2011 en France par le Centre national du cinéma et de l'image animée, elle est devenue internationale. Plus de cinquante pays y participent.

CREATION
Exposition Art Therapie de l'artiste Tidjani Benlarbi. Dar Abdellatif, Alger, jusqu'au mercredi 23 décembre, dans le cadre de la résidence de création (du 25 avril au 10 mai 2015) sous le thème «L'art thérapie, outil de développement mental ». Avec la participation de six handicapés mentaux du centre psychopédagogique de Ezouzouri de Ain Taya, encadrés par Faika Medjahed, psychanalyste-psychothérapeute et assistés par les artistes Sofiane Dey de Batna, Moad Bachir et Chelghaf Hichem de Sidi Bel Abbès.

CHAABI
Hommage à El Hadj Mhamed El Anka. Dimanche 27 décembre. 13h30. Musée des beaux-arts d'Alger. Au programme: Documentaire sur le maître du chaâbi ; concert de musique chaâbi.

ITALIA
Photo : Exposition Le regard éternel sur Rome (30 photos) de Stefano Casadio, jusqu'au lundi 28 décembre. Galerie Ahmed-El Bey, Constantine. L'auteur montre la Ville éternelle, dans toute sa beauté historique et artistique vue par une perspective différente de celle qui est renvoyée par le regard des 32 statues qui décorent la sommité du Palais Sénatorial, du Palais des Conservateurs et du Palais Neuf, situés sur la place du Capitole à Rome.

COULEURS
Exposition Un chant de couleurs de Ahmed Mebarki. Institut culturel italien à Alger, jusqu'au jeudi 31 décembre. Dans cette production poétique et matérialiste, l'artiste peintre dresse un tableau original de la réalité avec un langage contemporain, représentant un jeu captivant et vibrant entre les apparences et les lumières. Les tableaux forment un théâtre d'émoi dont les traits harmonieux, les couleurs et les formes survolent les aspirations et les sentiments de cet artiste.

DUO
Exposition Zoudj oudawar des artistes peintres Jaoudet Gassouma et Noureddine Hamouche. Galerie Khaled-Rochedi, centre commercial Zemzem, Sidi Yahia-Alger. Visible jusqu'au samedi 9 janvier.

CUBA
Exposition Tropique du Cancer d'artistes cubains et algériens : collaboration pluridisciplinaire qui entremêle richesse des cultures cubaine et algérienne. Dar Abdellatif, Alger. Visible jusqu'au samedi 16 janvier.


DR

SUPER-DIVISION «A» DE BASKETT BALL

Le NB Staouéli freine l'US Sétif et installe le CRBD Beida

CETTE onzième journée amputée en dernière minute par le report de la rencontre PS El-Eulma-WA Boufarik sur demande du Widad suit au décès de la mère d'un joueur a été fatale au leader l'US Sétif. Les Sétifiens en effet marqué une troisième foi s le pas en s'inclinant à Staouéli devant une formation du NB Staouéli désormais toutes griffes dehors. Les Littoraux emmenés par le duo de charme Fédala- Kechchache n'ont pas fait de détails pour confirmer leur dernière victoire arrachée au Caroubier face au NAHD et rester sur le même tempo. Le NB Staouéli a retrouvé des couleurs et ses deux dernières prestations laissent envisage pour lui une belle suite du parcours sans complexe et avec beaucoup d'ambitions pour aller chercher une place dans le carré d'as. Les Sétifiens cèdent par conséquent leur fauteuil de leader pour la première fois au CRBD Beida qui prend seul l'intérim devant en attendant la mise à jour complète du calendrier concernant le champion en titre sortant le GS Pétroleirs. Ce vendredi les Banlieusards de la capitale sont allés assoir leur suprématie à Constantine en enfonçant largement le RCC sur son parquet et devant son public. La palme du jour est à l'actif des Pétroliers qui sont allés mettre le feu dans la maison de l'OMS Miliana.

Une sévère correction signée par les camarades de Benzegalla synonyme d'un carton plein à la NBA se passant de tous commentaires pour le coach Faid Billal et sa dream team. Coup de frein pour l'IRBB Arrérdij dans la capitale des Aurés où l'O Batna s'est révolté pour mettre fin à une mauvaise série qui commençait peser lourd dans le camp des Olympiens. L'AB Skikda a confirmé son dernier sursaut d'orgueil à Boufarik en profitant de la venue du COBB Oran pour enchainer par un autre succès qui lui permet de se délester de la lanterne rouge pour sa victime du jour. La rencontre USMB-NAHD s'est jouée hier. **S. S.**

Résultats.

NB Staoueli - US Sétif	72-67
RC Constantine - CRBD Beida	70-92
O. Batna - IRBB Arréridj	81-78
AB Skikda - COBB Oran	82-77
OMS Miliana - GS Pétroliers	58-103
PS El-Eulma - WA Boufarik (reporté)	
USM Blida - NA Hussein-Dey	

Classement	Pts	J
1. CRB Dar Beida	20	11
2. US Sétif	19	11
3. NA Hussein-Dey	18	10
-. IRBB Arréridj	18	11
-. O Batna	18	11
6. GS Pétroliers	17	9
7. OMS Miliana	16	11
-. NB Staoueli	16	10
9. RC Constantine	14	11
10. USM Blida	13	10
—. WA Boufarik	13	10
—. AB Skikda	13	10
13. PS El-Eulma	12	10
—. COBB Oran	12	11

MATCH AMICAL DE RUGBY : ALGÉRIE 16 – TUNISIE 6

DE BON AUGURE POUR UNE PREMIÈRE

La rencontre amical de rugby Algérie-Tunisie, disputée vendredi au stade «Ahmed Zabana», a tenu toutes ses promesses gratifiant le public présent d'un beau spectacle, réjouissant pour les férus et passionnant pour les curieux.


DR

Organisée pour la première fois en Algérie suite à la création de la Fédération algérienne de rugby le 17 novembre 2015, cette empoignade a été qualifiée de «pari gagnant» augurant d'un bon avenir de cette discipline, par les organisateurs qui ambitionnent de vulgariser sa pratique, dans la perspective de lancer un championnat national de rugby et former une sélection nationale compétitive en prévision de la coupe d'Afrique 2017 et des Jeux méditerranéens 2021 à Oran.

«Nous accorderons tous les moyens pour permettre à cette équipe d'être compétitive», a affirmé le ministre de la Jeunesse et des Sports dans une déclaration faite à l'APS, à la fin du match achevé sur une victoire des «Verts» sur le score de 16 à 6.»Cette victoire conforte la prétention à une place de l'Algérie parmi les grandes nations de rugby», a déclaré M. El Hadi Ould Ali ajoutant «c'est un événement historique exceptionnel qui concrétise un des engagements du Premier ministre, Abdelmalek Sellal après la création de la Fédération algérienne de rugby, et un acte de naissance de l'équipe nationale qui dispose d'un grand potentiel». «Notre action vise à promouvoir ce sport, vecteur d'éducation et de loisirs de jeunes», a-t-il encore souligné.

Le président du Comité olympique algérien (COA), Mustapha Berraf s'est déclaré, pour sa part, très satisfait du retour du rugby sur la scène nationale après une longue absence, soutenant «la rencontre d'aujourd'hui a tenu toutes ses promesses et nous nous attendons à une vulgarisation de la pratique de cette discipline».

Quant au président de la Confédération africaine de rugby, Abdelaziz Bougja, il s'est dit émerveillé par l'organisation de cette rencontre et enchanté de voir l'Algérie revenir se joindre au concert africain de rugby.

Le président de la Fédération algérienne de rugby (FAR), Sofiane Abdelkader Benhacène, qui s'est félicité du déroulement de ce match pour la relance de cette discipline, a déclaré à l'APS «il est de l'intérêt de l'Algérie de vulgariser ce sport qui sied au mental algérien, celui de guerrier partant du potentiel humain existant et qui est capable de rivaliser avec les meilleurs de la discipline en Afrique». «Le rugby, c'est d'abord des valeurs qui se transmettent», a soutenu Azouz Aïb vice-président de la FAR, évoquant avec bonheur l'incorporation de deux éléments locaux en l'occurrence Amine Boualhbel d'Oran et Halla Mohamed d'Alger).

«Le rugby est un sport convivial et fraternel à faire découvrir à la jeunesse», a fait valoir Mecherka Benadja, venu de France soutenir Yacine Saoui Benzema. La mère de cet élément n'a pas caché sa joie de voir son fils évoluer au sein de l'équipe nationale et en Algérie. «Ce sera un grand bonheur et une grande fierté de voir un jour le drapeau national hissé par le XV algérien au japon en 2019».

La rencontre Algérie-Tunisie a créé une ambiance des grands jours au stade «Ahmed Zabana», drainant une foule considérable de spectateurs (enfants, jeunes, femmes et vieillards) de plusieurs wilayas du pays et de l'étranger, aux côtés du ministre de la Jeunesse et des Sports, du président de la Confédération africaine de rugby, du président du COA, des autorités locales, des ambassadeurs de Tunisie et du Royaume Uni en Algérie et de personnalités sportives.

TOUR DE CYCLISME D'AIN DEFLA

Abdellah Benyoucef (GSP) remporte la seconde étape

LA DEUXIÈME étape du 1er tour de cyclisme d' Aïn Defla dont le coup d'envoi a été donné jeudi a vu la victoire finale du coureur Abdellah Benyoucef (seniors) du groupement sportif pétrolier (GSP).

Dans la même catégorie, la seconde place est revenue à Aâdil Barbari de la même équipe au moment où Reguigui Youcef du Majd Blida s'est adjugé la troisième place. Chez les juniors, Hamza Yacine (GSP), après sa brillante victoire lors de la première étape, a récidivé en se classant à la 1ère place, confirmant qu'il a le vent en poupe, les seconde et troisième places étant revenues respectivement à Ouitis Mohamed Zakaria et Bengayou Abderezak, tous deux sociétaires du Majd Blida. Durant cette étape longue de 115 km et dont le coup d'envoi a été donné à partir de Khémis Miliana, les coureurs ont sillonné les villes de Aïn Soltane, Djendel, Aïn Lachiakh, Bordj Emir Khaled, Bir Ould Khélifa, Sidi Lakhdar, Arrib, Mekhatria avant d'arriver à Aïn Defla.

Tout en rendant hommage à son entraineur dont les conseils sur le plan tactique se sont avérés «judicieux», Abdellah Benyoucef, le vainqueur de la deuxième étape de ce tour de cyclisme dans la catégorie seniors a noté l'absence quasi-totale des virages et des côtes tout au long de l'itinéraire, «ce qui, a-t-il expliqué, m'a permis de garder mes capacités physiques intactes». Relevant que les conditions climatiques étaient favorables comparativement à celles ayant régné lors de la première journée de ce tour de cyclisme caractérisé par endroit par un vent relativement fort, il a noté que cet état de fait a favorisé les échappées tout au long de l'itinéraire.

Qualifiant la deuxième étape du tour de cyclisme de Aïn Defla de «course de mouvement», le conseiller de l'équipe nationale de cyclisme, Michel Tèse, il a, pour sa part, souligné que l'itinéraire ne comportait «pratiquement pas de difficultés», estimant qu'une course plus groupé aurait permis à chacun de mieux s'exprimer».

Le tour de cyclisme de Aïn Defla se poursuivra samedi avec au programme une étape disputée sous forme de circuit fermé (86 km) au niveau du chef-lieu de wilaya. 13 clubs (juniors et séniors) dont celui de la sureté nationale comptant 7 athlètes ainsi que deux coureurs de l'équipe nationale (Youssef Reguigui et Benyoub Zoheir) prennent notamment part à cette manifestation sportive organisé conjointement par la fédération algérienne de cyclisme et la DJS de Aïn Defla, rappelle-t-on.

APRÈS LA SORTIE DE PISTE DE L'USM ALGER DES 32es DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE

Le CSS et la JSMB sortent par la petite porte

Sacrée Dame coupe qui ne finira pas de nous étonner en se ramenant toujours avec son lot de surprises. Et dans ce registre, l'édition 2015-2016 n'a pas dérogé à la règle.



DR

Après avoir tourné le dos jeudi à l'un des clubs qui l'a le plus charmée depuis sa première édition en 1963-1964, à savoir l'USM Alger, détentrice des records de consécration avec l'ES Sétif et du plus grand nombre de finales jouées, dame coupe a encore une fois fait des siennes dans les rangs de la Ligue 1 en fermant la porte prématurément au CS Constantine de la Ligue 1 et à la JSM Béjaïa de la Ligue 2. Les deux formations en question sont malheureusement à la grande surprise sorties de piste prématurément.

Après le coup de tonnerre qui secoué jeudi le stade Omar-Hamadi après l'élimination des Rouge et noir de Soustara par le Paradou AC sur le score sans appel de 3 à 1, c'est la foudre qui s'est abattue simultanément sur les Clubistes de l'antique Cirta à El-Eulma et les Bejaouis de la JSM Béjaïa chez eux. En effet, le CS Constantine qui file du mauvais coton en championnat, est éliminé dès les 32es de finale après sa défaite devant le MC El-Eulma (1-0) après prolongation.

Un but de Madani à deux minutes de la fin de la partie envoie les protégés du sorcier blanc Kamel Moussa en 16es de finale, non sans jeter de l'huile sur le feu, ce qui menace sérieusement la bâtisse des Sanafir. L'autre grand coup d'éclat de ce tour est à mettre à l'actif de la formation algéroise inconnue au bataillon, l'EC Oued Smar (Régionale), qui est allé composter son billet sans complexer aucun pour les 16es de finale sur le terrain d'un pensionnaire de l'antichambre de l'élite, la JSM Béjaïa.

Une belle leçon de réalisme et de football que seule Dame coupe peut engendrer pour les Petits devant les «Grands «. Un 2-0 net et sans bavure qui va donner à réfléchir au prochain adversaire des jeunes loups de l'EC Oued Smar.

La palme du jour est à l'actif du CR Belouizdad, qui s'est littéralement déchaîné pour infliger une sévère correction à son adversaire du jour, l'ASO, qui a pris eau de toutes parts pour sortir de l'épreuve par la petite porte (4-1) . Les Belouizdadis emmenés par un excellent Derrag, auteur d'un hat-trick, ont surclassé les Lions de Chelif appelés à resserer les coudes et revoir leur copie pour espérer reprendre du poil de la bête en championnat de Ligue 2 Mobilis 2. Autre fait marquant à mettre en exergue lors de cette journée, c'est la qualification historique du Raed Amel Aïn Defla, sociétaire de la Régionale 1 Ligue Blida aux dépens de la JSMT, grâce à deux buts signés Houadef et Batbouka. Le Raed Aïn Defla, qui a éliminé, lors du tour précédent, l'O Médéa, s'est qualifié aux 16es de finale pour la première fois de son histoire. A Béchar, le CRB Ouled Djellal, malgré son infériorité numérique, après l'expulsion de Saci (25') est parvenu à faire respecter la hiérarchie, en prenant le meilleur sur le MC Debdeba, de la Régionale 1 de la Ligue de Béchar. A Es-Sénia, l'IRB El-Kerma de l'inter-régions Ouest poursuivra l'aventure aux dépens de l'ES Guelma, un adversaire de palier supérieur, soit la Division nationale amateurs Est et ce, grâce aux tirs au but

S. S.

Résultats

R. Aïn Defla - JSM Tiaret	2 - 1
IRB El-Kerma - ES Guelma	0 -0 (Kerma aux Tab 8-7)
SCM Oran - NS Bouda	8 - 0
JSM Béjaïa - EC Oued Smar	0 - 2
MC Debdaba - CRBO Djellal	1 - 2
CR Belouizdad - ASO Chlef	4 - 1
MC El-Eulma - CS Constanine	1 - 0
USM Alger - Paradou AC	1 - 3
MC Alger - USM Oran	2 - 0

CS CONSTANTINE

Huit matchs sans victoire, les voyants au rouge

LE CS CONSTANTINE, éliminé vendredi en 32es de finale de la Coupe d'Algérie par le MCE Eulma (Ligue2) sur le score de 1-0, a enchaîné son huitième match sans victoire, entraînant plus que jamais le club dans la crise. L'arrivée en «pompier» du technicien franco-portugais Didier Gomez da Rosa à la barre technique en remplacement d'Hubert Velud n'a pas encore apporté le déclic à un groupe plus que jamais dos au mur, au grand dam des responsables qui ne savent plus à quel saint se vouer.

Attendu comme un messie, Gomez a tenté de redresser la barre, en vain, puisque le CSC continue de manger son pain noir, à une journée de la fin de la phase aller. Le départ de Velud, qui avait essuyé des critiques acerbes de la part des supporters mais aussi de certains dirigeants, avait été accueilli avec un grand soulagement par presque tous les Clubistes.

Les supporters ont compris alors que le mal de l'équipe était plus profond et que la solution ne résidait pas dans le changement opéré au niveau du staff technique, assurent les plus avertis.

Il faudra remonter à la 7e journée du championnat pour assister à la dernière victoire du CSC face à l'USM Harrach (2-0), le 2 octobre dernier au stade Chahid-Hamlaoui. En essuyant vendredi une énième défaite sur la pelouse du stade Messaoud Zougar, les coéquipiers du capitaine Yacine Bezzaz n'ont désormais plus qu'un seul objectif : celui de se battre pour assurer leur maintien. A une journée de la fin de la première partie de saison, le CSC occupe la 15e et avant-dernière place au classement avec 13 points. Un autre faux pas à domicile face au RC Arbaâ lors de la 15e journée prévue le week-end prochain pourrait avoir des répercussions «catastrophiques» pour une équipe en manque de confiance.

Au niveau de la direction, le directeur général Mohamed Haddad n'a pas résisté à la pression, décidant de se retirer des affaires de la formation de l'Est, pour être remplacé par Abdelhamid Harkati. Les matchs de la phase retour du championnat seront de véritables «finales» pour le CSC, dont les joueurs sont appelés plus que jamais à se serrer les coudes s'ils ne veulent pas retrouver la Ligue 2 qu'ils avaient quittée en 2011.

ELIMINATOIRES CAN-2016 DAMES

Défaite de l'Algérie face à la Tunisie 1-3 en amical

L'ÉQUIPE NATIONALE féminine de football s'est inclinée (1-3) en match amical face à son homologue de Tunisie, vendredi au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa (Alger) dans le cadre de la préparation des deux équipes en prévision des échéances officielles. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Ella Kaabachi, Islem Benchaabane et Imane Mchara pour la Tunisie. Affak Houria a marqué, elle, le but de l'équipe algérienne. Les deux équipes avaient déjà joué mardi dernier un premier match amical qui s'est soldé par un nul (1-1).

Les deux rencontres amicales entre Algériennes et Tunisiennes s'inscrivent dans le cadre de leur préparation pour le premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, CAN-2016, dont la phase finale aura lieu au Cameroun. L'Algérie affrontera à cette occasion le Togo le 5 mars à Alger avant de se déplacer à Lomé pour disputer la manche retour prévue entre le 18 et le 20 du même mois.

L'attaquant Oussama Abdeldjalil en route pour le DRB Tadjenanet

L'ATTAQUANT franco-algérien, Oussama Abdeldjalil, devrait être engagé par le DRB Tadjenanet au cours de l'actuel mercato d'hiver après avoir marqué des points pendant les tests auxquels il est soumis depuis une semaine. S'il venait d'être retenu, Abdeldjalil sera à sa deuxième expérience dans le championnat algérien. Il avait déjà porté les couleurs de la JS Kabylie au cours de la seconde partie de l'exercice 2014-2015, avant qu'il ne soit libéré de cette formation de l'élite en fin de saison. Le joueur de 22 ans, qui évolue actuellement à Saint-Priest (Div 5, France), avait participé à quelques stages de la sélection olympique algérienne la saison précédente dans le cadre de ses préparatifs pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des moins de 23 ans, mais il n'a pas été retenu pour les matchs officiels. Outre Abdeldjalil, le DRBT, qui occupe la troisième place au classement de la Ligue 1, espère renforcer ses rangs par le milieu de terrain du MC Oran (Ligue 1, Algérie) Hamza Demane. Ce dernier souhaite changer d'air en raison de son statut de remplaçant au sein de la formation oranaise qu'il avait rejoint l'été passé en provenance de l'US Chaouia (Ligue 2, Algérie)

Montpellier s'incline à Nice sur une erreur de Boudebouz

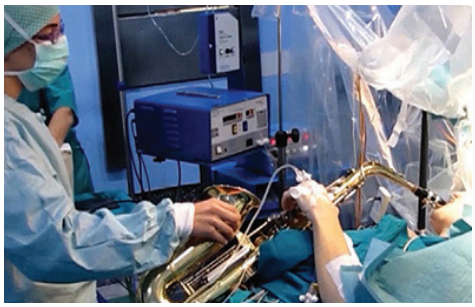
MONTPELLIER HSC s'est incliné sur le terrain de l'OGC Nice (1-0), vendredi soir en ouverture de la 19e journée du championnat de Ligue 1 française de football sur une erreur de son international algérien, Ryad Boudebouz. Ayant retrouvé la plénitude de ses moyens depuis quelques semaines comme l'atteste le prix de meilleur joueur de son équipe au mois de novembre, Boudebouz s'est illustré cette fois par une mauvaise remise ayant causé le seul but du match au profit des locaux à 31e. Le meneur de jeu algérien a tenté par la suite de se racheter de son erreur mais en vain. Le score en restera là jusqu'au sifflet final de l'arbitre.

IL REÇOIT UN PV POUR SON TRACTEUR QU'IL N'A JAMAIS GARÉ À 300 KM DE CHEZ LUI



JAMAIS son tracteur n'a quitté la commune nordiste de Sains-Du Nord. Et pourtant, un agriculteur à la retraite a eu la mauvaise surprise de recevoir début décembre une amende pour stationnement impayé (17 euros) à… Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) soit à 300 kilomètres de chez lui.
Comme le raconte La Voix du Nord, le numéro d'immatriculation correspond bien sur le procès-verbal. Sauf qu'il s'agit d'une Ford Seat et non pas d'un tracteur agricole. Pour échapper aux procès-verbaux, certains individus utilisent l'immatriculation d'un autre véhicule. Il y aurait ainsi 17 000 fausses plaques en circulation en France.
Malgré cette pratique connue des services de police, il est très difficile pour les victimes de prouver leur innocence et d'éviter de payer ces PV. L'agriculteur a décidé de porter plainte à la gendarmerie et prouver que son tracteur n'a jamais bougé de chez lui.

UN MALADE JOUE DU SAXOPHONE PENDANT UNE OPÉRATION DU CERVEAU



UN MALADE a joué du saxophone à la fin d'une opération du cerveau sans anesthésie générale qui a duré 12 heures. Ce moment extraordinaire a été filmé par les équipes de l'hôpital de Malaga en Espagne, et repéré par le quotidien espagnol El Pais.
Selon le média, Carlos Aguilera, 27 ans, a subi une intervention le 15 octobre qui visait à lui retirer une tumeur au cerveau. Musicien depuis l'enfance, ce jeune homme a joué sur la table d'opération des morceaux de jazz, dont Misty et You and I.
Cette intervention était inédite en Europe, la grande première ayant été réalisée en juin en Californie. L'opération avait pour but de stimuler les zones du cerveau et éviter de les endommager pendant l'opération.
L'histoire se termine bien. Mercredi, le jeune musicien a déclaré lors d'une conférence de presse qu'il n'avait aucune séquelle, poursuit le quotidien.

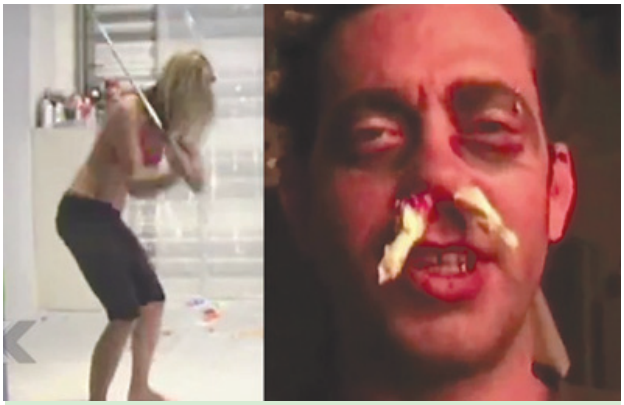
Le saviez-vous

QUAND VOUS PLEUREZ, VOUS NOURRISSEZ VOTRE CORNÉE DE NUTRIMENTS !



L'œil humain est l'un des organes les plus complexes du corps humain, il comporte certaines caractéristiques qui sont tout à fait uniques. En effet, l'œil est responsable de la perception de la lumière et la vision en concentrant la lumière du monde extérieur sur la rétine à travers la cornée.
La cornée est composée de cellules qui ont besoin d'oxygène et de nutriments. Elle extrait donc l'oxygène des larmes. Les éléments nutritifs sont également fournis à la cornée par l'intermédiaire des larmes par le processus de diffusion.
Alors, la prochaine fois quand quelqu'un vous demande pourquoi vous pleurez, dites-lui que vous êtes en train de nourrir votre cornée.

Il se prend une pomme au visage à 160 km/h!



UNE POMME par jour éloigne le docteur, dit-on. Mais, projetés à 160 km/h par un club de golf, les fruits ne sont plus du tout bons pour la santé. Un homme en a fait les frais, et sa tête post-choc semble avoir rencontré un mur à pleine vitesse, alors que c'était une pomme. Mieux vaut manger les fruits donc, au risque de vous surprendre…
Retrouvez également dans le Rewind, votre webchronique qui traite de l'actu Web, insolite et décalée chaque jour en vidéo, une chorale de chats affamés, une fraudeuse russe inspirée par les ninjas et une salamandre bicentenaire. Sans oublier l'œil de Spi0n et bien d'autres choses encore !

LE CHÂTEAU LE PLUS CHER DU MONDE VENDU 275 MILLIONS D'EUROS



NE RÊVEZ PAS, même en gagnant à l'Euromillions, cette demeure reste inaccessible. Pour 275 millions d'euros, un château de Louveciennes, en région parisienne vient de devenir le logement privé le plus cher de l'histoire. Ce château construit en 2011 en région parisienne, à Louveciennes, a été acquis en septembre dernier par un particulier du Moyen-Orient.
Précision utile, cette propriété n'a « absolument pas » été achetée par les dirigeants qataris du Paris-Saint-Germain, indique l'AFP, démentant des rumeurs évoquées dans la presse. « Il y a une confusion, liée au fait que l'acquéreur vient du Moyen-Orient ».
Ni la société spécialisée dans l'immobilier de luxe Daniel Féau, ni le promoteur Cogemad, n'ont souhaité s'exprimer sur cette information, révélée par l'agence Bloomberg. Bâtie sur un terrain de 23 hectares, la propriété baptisée « Château Louis XIV » dispose d'une surface habitable de 5.000 m² et promet « les fastes de Versailles sous la révolution high-tech », selon le site internet de son promoteur. La bâtisse mêle décor inspiré du « Grand Siècle » - lustres, fresques peintes à la main, moulures dorées à la feuille, marqueteries de marbre… - et confort moderne : salle de cinéma, cave à vin, aquarium géant, piscine. Comme les jardins, dont le dessin imite les créations du paysagiste du Roi Soleil, Le Nôtre, elle « répond aux normes des Monuments historiques », assure la Cogemad.

LA POLICE INTERPELLE CINQ «CHASSEURS DE FANTÔMES»



ILS SONT NOSTALGIQUES de SOS Fantômes ou plus probablement fans des chasseurs de fantômes de RIP. Cinq jeunes ont été interpellés par la police mardi après-midi dans une maison inhabitée de Foix, boulevard du Sud, tout près du nouveau Palais de Justice.
Selon La Dépêche du Midi, qui dévoile l'anecdote, ce sont des habitants intrigués qui ont appelé le commissariat après avoir vu du mouvement dans un logement vide. C'est donc pour une violation de domicile que les fonctionnaires ariégeois sont intervenus.
Mais les supposés cambrioleurs n'étaient en fait que cinq adolescents à la vie trépidante qui immédiatement expliqué qu'ils étaient en train de vérifier que la maison n'était pas hantée. En guise de frayeur, ils ont fait un passage au commissariat. Mais comme ils n'ont commis ni infraction, ni dégradation, les « ghostbusters » ont été remis à leurs parents. L'histoire ne dit pas si leur pistolet à plasma leur a été confisqué.

Vers une nouvelle génération d'iPad Air sans 3D Touch

Une fois n'est pas coutume, Apple préparerait une keynote importante en mars 2016, durant laquelle elle pourrait présenter plusieurs nouveautés (nouvel iPad Air 3, un iPhone "6c" petit format et une nouvelle génération de montre), selon le site 9to5Mac.

iPad Air 3

Le nouvel iPad Air 3 pourrait en outre ne pas bénéficier de la technologie 3D Touch, celle-là même qui permet de gérer plusieurs forces de pression du doigt sur l'écran selon les usages et qui a été inaugurée avec les iPhone 6s et 6s Plus. Pour l'instant, aucune tablette de la marque n'en est d'ailleurs équipée. Selon l'analyste Ming-Chi Kuo (KGI Securities), cité par 9to5Mac, c'est en fait une production insuffisante qui empêcherait Apple de déployer davantage cette nouvelle technologie. La future tablette conserverait son format de 9,7 pouces et serait dotée d'une puce plus rapide (l'A9X présente sur l'iPad Pro).

iPhone 6c

Apple profiterait de cet événement pour également présenter un nouveau smartphone, un "iPhone 6c" de seulement 4 pouces (contre 4,7 pouces pour l'iPhone 6 et le 6s) à un prix d'appel plus attractif que le haut de gamme actuel, sans autre précision pour le moment.
En perpétuelle hausse depuis son lancement en 2007, les ventes d'iPhone dans le monde devraient pour la première



fois baisser en 2016, selon des analystes de la banque Morgan Stanley, passant de 231 millions d'exemplaires vendus pour l'exercice fiscal 2015 à 218 millions en 2016.

Apple Watch 2

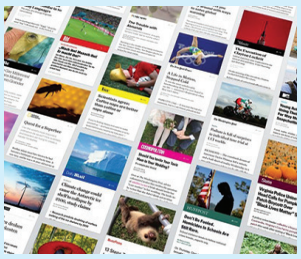
Enfin, cet événement pourrait également être l'occasion pour la marque à la pomme de présenter une nouvelle génération d'Apple Watch, un an après la sortie du premier modèle. Aucune spécificité technique n'est évoquée, hormis une autonomie qui demeurerait aux alentours de 24h et une apparence générale qui ne devrait pas tellement changer.
À défaut d'un nouveau modèle, les propriétaires d'une Apple Watch ont récemment pu bénéficier d'une mise à jour de watchOS 2 avec notamment un nouveau mode de fonctionnement des applications, lesquelles deviennent de plus en plus natives, s'exécutant directement sur la montre et non plus sur le téléphone.
Les nouveautés concernant cette fois-ci les évolutions de Mac OS X et iOS sont attendues plus tard, à la conférence pour développeurs WWDC prévue en juin 2016 à San Francisco (États-Unis).

APPLE VA LIVRER SES SECRETS DANS UNE ÉMISSION DE TÉLÉVISION



LES ÉQUIPES du magazine d'actualité américain "60 minutes" ont eu accès au très secret studio design de la firme à la pomme.
Le journaliste star, Charlie Rose, s'est ainsi vu ouvrir les portes du bureau du designer en chef, Jony Ive. Il a pu s'entretenir avec celui-ci longuement et devrait dévoiler dans l'émission certains détails concernant le fonctionnement d'Apple, ainsi que ses projets en cours.
"60 minutes" a également pu visité le prototype d'un Apple Store du futur en compagnie d'Angela Ahrendts, la vice-présidente chargée des boutiques Apple et des stores en ligne.
Le reportage sera diffusé, sur la chaîne américaine CBS, le dimanche 20 décembre. Il sera dès le lendemain mis en ligne sur Youtube et d'autres plateformes de vidéos, afin que les internautes du monde entier puissent y avoir accès.

FACEBOOK INSTANT ARTICLES DÉSORMAIS DISPONIBLE SUR ANDROID



LA VERSION BETA est accessible depuis octobre, mais depuis le mercredi 16 décembre, les mobinautes surfant sur un smartphone ou une tablette Android utilisent la version complète de Instant Articles, six mois après sa mise en place sur iOS.
La nouvelle fonctionnalité permet aux utilisateurs de lire du contenu éditorial d'information directement sur le réseau social. Ils peuvent ainsi avoir accès en quelques secondes à des articles mais aussi à des cartes interactives avec zoom sur image, lecture automatique des vidéos et des captures audio. Cela permet un gain de temps pour les utilisateurs et d'avantage de partages pour les sites éditeurs de contenu.
350 titres parmi lesquels: le New York Times, BuzzFeed, National Geographic, The Atlantic, NBC, la BBC, 20 minutes, le Parisien, le Guardian, Bild et le Spiegel sont accessibles automatiquement dès l'ouverture de l'application sur smartphones et tablettes.
Les papiers "Instant Articles" sont signalés par un petit logo en forme d'éclair en haut à droite.

La tendance des montres connectées pour hommes et femmes se confirme

HUAWEI s'apprêterait à présenter, au prochain CES à Las Vegas (États-Unis), une déclinaison de sa montre connectée, spécialement dédiée aux femmes, selon le site 9to5Mac. Le fabricant chinois rejoindrait ainsi une ligne déjà adoptée par d'autres constructeurs comme Motorola ou Asus.
Le constructeur chinois devrait donc lancer, en début d'année, une version féminine de sa Watch. Les différences ne devraient être que d'ordre esthétique avec, notamment, un cadran légèrement plus petit et un large choix de bracelets compatibles. Une nouvelle génération de Huawei Watch est, quant à elle, attendue plus tard, pas avant le 2e semestre 2016. Celle nouvelle gamme pourrait d'ailleurs être dotée d'une version cellulaire, compatible 4G.
La Huawei Watch est l'une des montres connectées les plus élégantes du marché. Fonctionnant sous Android Wear, elle s'avère compatible avec iOS, se présentant ainsi comme une potentielle rivale à l'Apple Watch avec



son positionnement relativement haut de gamme et son large choix de cadrans et de bracelets. Cette montre adopte les codes de l'horlogerie chic avec son écran en cristal de saphir de 1,4 pouce de diamètre (400 x 400 pixels). Cette montre se veut aussi personnalisable, avec sa quarantaine de cadrans différents et toute sa gamme de bracelets (acier, cuir). Présentée comme un accessoire de mode, la Huawei Watch est juste un peu plus épaisse que l'Apple Watch.
En proposant une gamme personnalisée hommes et femmes, Huawei partage ainsi le choix d'autres constructeurs. C'est le cas par exemple de Motorola, avec sa Moto 360, laquelle s'adapte aussi bien aux poignets des hommes (boîtier d'un diamètre de 46 mm, écran de 1,56 pouce) qu'à ceux des femmes (42 mm, 1,37 pouce). C'est également le cas de la ZenWatch d'Asus qui se décline en deux versions pour hommes et femmes, avec trois couleurs de boîtiers et de multiples combinaisons possibles de bracelets (caoutchouc, cuir, métal).

Questions ? Réponses !

RHUME DES FOINS ET RHINITE ALLERGIQUE : QUELLE DIFFÉRENCE ?



En fait, c'est rigoureusement la même chose. Toutefois, le terme de rhinite allergique est celui que retiennent les médecins. Eternuements, yeux rouges, paupières gonflées, le nez qui coule… Autant de symptômes qui surviennent après une exposition à des pollens ou toute autre substance allergisante. Mais c'est particulièrement vrai pour les pollens de graminées, de plantes fourragères, des pins, noisetiers, bouleaux et autres platanes…
Pour soulager le patient et couper court à tout risque d'aggravation (par surinfection par exemple), la rhinite allergique doit être prise en charge sans délai. Parlez-en donc à un pharmacien.
Mais si elle prend une forme trop répétée, trop intense ou trop prolongée, allez consulter votre médecin. Certaines allergies peuvent être soulagées par l'homéopathie, alors que d'autres nécessiteront le recours à des anti-histaminiques ou à une cure de désensibilisation.

Le vieillissement des muscles serait dû à un gène

Pourquoi nos muscles fondent-ils avec l'âge ? À cause d'un phénomène génétique, affirment des chercheurs de l'Inserm. Le gène Sprouty1 serait de plus en plus inhibé au fil du temps, ce qui aboutirait à un épuisement des réserves de cellules souches musculaires.

C'est inéluctable : avec l'âge, nos muscles fondent. En cause, l'épuisement progressif de notre réserve de cellules souches musculaires (CSM), chargées de maintenir notre masse musculaire constante. Mais jusqu'ici, les mécanismes moléculaires à l'œuvre dans cet épuisement restaient mystérieux. À l'hôpital Pitié-Salpêtrière, une équipe Inserm (Unité 974 Inserm/CNRS/UPMC/AIM-CH Pitié-Salpêtrière-Centre de Recherche en Myologie) a découvert que cette baisse du stock de CSM est due à l'inhibition progressive d'un gène nommé Sprouty1.
Leur étude a porté sur des CSM humaines, prélevées chez sept volontaires jeunes, d'environ 20 ans, et sur 14 personnes âgées (autour de 80 ans). In vitro, l'équipe a d'abord montré que les CSM âgées ne meurent pas plus que les jeunes. L'équipe a également éliminé une deuxième hypothèse, selon laquelle le stock de CSM diminuerait car, en vieillissant, ces cellules deviendraient de moins en moins performantes.
Les chercheurs sont donc partis sur la troisième grande hypothèse actuelle : une moindre capacité de notre réserve de CSM à s'autorenouveler. Explications : lorsqu'un muscle doit être régénéré ou réparé, toutes ses CSM sont activées et prolifèrent. La plupart d'entre elles vont alors se différencier et fusionner avec



les fibres musculaires pour les renforcer. Mais une petite partie se remet en sommeil – les scientifiques parlent de quiescence –, ce qui permet de reconstituer le stock initial de CSM. Selon cette troisième théorie, avec l'âge, les CSM perdraient de plus en plus leur capacité à entrer en quiescence.

Une hyperméthylation du gène Sprouty1 dans les cellules âgées

Des expériences conduites in vitro ont permis à l'équipe de confirmer cette hypothèse : la proportion de CSM entrant en quiescence est effectivement plus élevée parmi les CSM issues des sujets jeunes (environ 12 %) que parmi celles issues de personnes âgées (3 à 5 %). Une tendance confirmée in vivo après injection de ces CSM à des souris. Ces chercheurs ont en outre découvert que l'ADN des CSM âgées portait beaucoup plus de marques épigénétiques, en l'occurrence des groupements méthyle (CH3). De plus, ils ont observé que cette hyperméthylation inhibe l'expression du gène Sprouty1, justement connu pour son implication dans le phénomène de... quiescence ! « Ainsi, à cause de l'inhibition progressive de Sprouty1 avec l'âge, de moins en moins de CSM entreraient en quiescence, ce qui épuiserait notre réserve de CSM », résume Stéphanie Duguez, co-auteur de l'étude au Centre de Recherche en Myologie à Paris.
Pour en avoir le cœur net, les auteurs de l'étude ont déméthylé l'ADN de CSM âgées : le taux de CSM quiescentes, soit la réserve globale de CSM, a alors augmenté. Pour confirmer que la voie Sprouty1 était bien impliquée dans ce phénomène, l'équipe a procédé à une seconde expérience, en déméthylant l'ADN des CSM âgées comme précédemment, mais en inhibant en même temps l'expression de Sprouty1. Résultat : pas d'augmentation du stock de CSM. Enfin, lors d'une dernière expérience, les chercheurs ont bloqué l'expression du gène Sprouty1 dans des CSM jeunes. Et là encore, le rôle de ce gène a été confirmé : même si les cellules sont jeunes, sans expression de Sprouty1, le stock de CSM diminue : seules 3 % des CSM entrant en quiescence contre 12 % en temps normal. Ces résultats, qui paraissent dans la revue Cell Reports, ouvrent une nouvelle piste de recherche pour lutter contre le vieillissement musculaire. « L'idée serait notamment de développer des molécules thérapeutiques capables d'empêcher la méthylation du gène Sprouty1 », indique Stéphanie Duguez. Ils devraient aussi intéresser les scientifiques qui cherchent à soigner certaines myopathies par injection de CSM : « il faudra sans doute préalablement s'assurer de leur faible degré de méthylation ». En attendant, la chercheuse et ses collègues poursuivent leurs travaux avec un nouvel objectif : découvrir les facteurs à l'origine de cette hausse de la méthylation avec l'âge... et les contrôler. À suivre !

Sommeil : trop dormir tue

UNE PERSONNE qui dort plus de neuf heures par nuit, qui reste assise plus de sept heures par jour et fait moins de 2 h 30 d'exercice par semaine quadruple son risque de décès par rapport à quelqu'un qui n'aurait pas ces trois « défauts ». Une association de facteurs plus dangereuse que celle de l'alcool et du tabac !
Les maladies non transmissibles (maladies cardiovasculaires, cancers, diabète) représentent la principale cause de décès dans le monde. Or ces maladies peuvent être associées à des facteurs de risque comportementaux : tabagisme, consommation excessive d'alcool, sédentarité et mauvaise alimentation. Ces dernières années, de plus en plus de preuves ont montré que le fait de rester trop longtemps assis était mauvais pour la santé. De même, le sommeil a un impact sur la santé. C'est pourquoi des chercheurs de l'université de Sydney (Australie) ont voulu savoir quel serait l'effet obtenu si ces différents facteurs de risque étaient combinés chez les mêmes individus.
Dans leur recherche parue dans Plos Medicine, ils ont analysé les comportements de 230.000 personnes qui faisaient partie de l'étude 45 and Up Study. Cette vaste cohorte australienne a démarré en 2006 et étudie la santé de la population au cours du vieillissement. Le tabagisme, la consommation d'alcool, l'alimentation, l'activité physique, le sommeil ont été mesurés par des questionnaires. L'originalité de ce travail réside dans le fait que les auteurs ont inclus, dans les facteurs de risque, l'excès de temps passé assis (plus de 7 h par jour), le manque de



sommeil (moins de 7 h par nuit), l'excès de sommeil (plus de 9 h par nuit) et qu'ils ont regardé l'effet des combinaisons de facteurs.Au cours de six années de suivi de ces 231.048 personnes, celles qui réunissaient zéro, un, deux et plus de trois facteurs de risque représentaient respectivement : 31,2 %, 36,9 %, 21,4 % et 10,6 % du groupe. Pour chaque facteur de risque et pour chaque association de facteurs, les scientifiques ont comparé le risque de décès à celui de personnes qui ne comptabilisaient aucun facteur de risque. Globalement, il y avait une forte corrélation entre le nombre de facteurs de risque et la mortalité.

Excès de sommeil, inactivité et position assise : le cocktail mortel

Tous les facteurs de risque ne contribuaient pas de la même manière à la mortalité ; ainsi, le tabagisme restait le facteur de risque de décès le plus important car il augmentait de 90 % le risque de mortalité. Mais ce qui était particulièrement intéressant, c'est que l'effet combiné des facteurs de risque n'était pas le résultat d'une simple addition mathématique. Ainsi, une forte consommation d'alcool seule n'est pas associée à une augmentation significative du risque de mortalité (+ 8 %), mais combinée avec le tabagisme, elle donne une augmentation du risque de mortalité de 180 % ! Si à ces deux facteurs de risque s'ajoute encore un sommeil insuffisant – lui seul augmente peu le risque de mortalité (+ 9 %) – la combinaison des trois facteurs (alcool, tabac, manque de sommeil) multiplie par 4,68 le risque de décès de l'individu !
Le résultat majeur de cette étude a été trouvé avec une autre association de facteurs de risque. Le fait de rester assis trop longtemps dans la journée, lorsqu'il est le seul facteur de risque, a peu d'effet sur la mortalité : + 15 %. Mais l'association « trop longtemps assis » avec « inactivité physique » multiplie par deux le risque de décès : le fait de rester trop longtemps assis serait particulièrement dangereux pour les personnes qui font déjà peu d'activité physique. L'excès de sommeil seul, quant à lui, augmente le risque de mortalité de 44 % : il est donc plus dangereux de trop dormir que de ne pas assez dormir. Et l'association « trop de sommeil » + « trop longtemps assis » + « inactivité physique » multiplie par 4,23 le risque de décès, un cocktail plus dangereux que l'association « alcool + tabac » !

Le climat sera fortement impacté par le puissant El Niño en cours

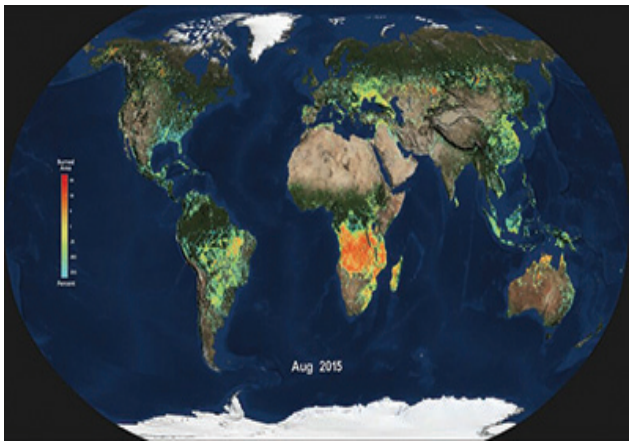
L'épisode El Niño 2015-2016 s'annonce plus puissant que celui de 1997. Des équipes de chercheurs qui ont travaillé sur ses impacts en cours à travers le monde viennent de présenter leurs travaux à l'Union américaine de géophysique (AGU). On y apprend notamment comment ce phénomène naturel récurrent peut modifier, selon son intensité, le régime des pluies dans certaines parties du monde, la distribution de l'ozone troposphérique et favoriser l'expansion des incendies de forêt dans plusieurs régions tropicales.

À l'occasion des rencontres d'automne de l'Union américaine de géophysique (AGU pour American Geophysical Union, en anglais) qui se déroulent cette semaine à San Francisco (États-Unis), des chercheurs ont présenté leurs travaux sur les impacts du phénomène récurrent El Niño sur la machine climatique mondiale. Grâce à sa flotte de satellites d'observation terrestre, la Nasa offre aux scientifiques un précieux regard sur les relations de cet « enfant terrible » avec l'atmosphère. Un système interconnecté et complexe qui n'a pas que des conséquences régionales. Nous en ressentons tous plus ou moins les effets.

El Niño (« l'enfant ») est un évènement naturel qui se manifeste avec une intensité variable tous les deux ou trois ans lorsque les eaux équatoriales de l'océan Pacifique se réchauffent. Comme il atteint son apogée autour du solstice de décembre, au moment de Noël, les pêcheurs péruviens l'ont baptisé ainsi en référence à l'enfant Jésus. Les agences météorologiques qui suivent sa croissance depuis plusieurs mois s'accordent pour qualifier l'épisode de cette année de puissant, en mesure de surpasser celui, mémorable, de 1997-1998.

Une modification de la circulation de l'air

Un El Niño plus fort, c'est potentiellement une bonne nouvelle pour l'ouest des États-Unis, en particulier l'état le plus peuplé, la Californie, qui souffre d'une grande sécheresse depuis quatre ans. Elle pourrait être atténuée car la surface réchauffée de la ceinture équatoriale du Pacifique modifie la circulation de l'air et



de l'humidité. Comme l'a indiqué l'équipe de Duane Waliser (du Jet Propulsion Laboratory de la Nasa) qui a travaillé sur des données historiques, les courants de vents (wind rivers) dans l'atmosphère qui transportent habituellement la vapeur d'eau des régions tropicales vers les latitudes moyennes ne sont pas plus nombreux lorsque se manifeste un El Niño : une dizaine par an. Mais plus l'épisode est puissant, plus les précipitations sont intenses. Il y a une véritable relation de cause à effet.

Ces changements dans les mouvements de masses d'air et des vents ont aussi un impact significatif sur la distribution de l'ozone troposphérique comme l'a montré l'équipe de Mark Olsen, spécialiste de l'atmosphère à la Morgan State University de Baltimore et au Goddard Space Flight Center (GSFC) de la Nasa. Les cartes que les chercheurs ont réalisées à partir des données satellite superposées aux modèles numériques montrent que le taux d'ozone est surtout sensible aux épisodes successifs d'El Niño et El Niña dans les régions tropicales. L'ampleur s'avère moindre aux latitudes moyennes mais non négligeable. C'est un facteur impliqué dans 20 à 25 % de la variabilité du taux au centre des États-Unis, précise le chercheur.

L'ozone dit troposphérique qui s'accumule dans les basses couches de l'atmosphère, ou « mauvais ozone », est un gaz à effet de serre dangereux pour notre santé et celle de nombreuses espèces vivantes. Il est en partie d'origine naturelle et aussi d'origine anthropique, son abondance étant notamment liée au transport et à nos activités industrielles (les pics d'ozone). Étudier les influences du phénomène El Niño sur les concentrations de l'ozone peut aider à évaluer notre participation dans sa répartition globale.

Davantage d'incendies dans les régions tropicales

De son côté, une équipe conduite par Jim Randerson, de l'université de Californie, s'est intéressée aux liens de « l'Enfant » du Pacifique avec les incendies de forêt à travers le monde. Les chercheurs ont ainsi analysé les cartes réalisées à partir des observations par satellites pour appréhender l'influence du phénomène. Visiblement, l'impact est important en Asie tropicale et en Amérique du Sud. « Le changement dans la dynamique atmosphérique décale les pluies, résume Jim Randerson. Ainsi El Niño provoque une baisse des pluies dans plusieurs régions tropicales, rendant les forêts plus vulnérables aux incendies d'origine humaine. »

Cela s'explique notamment par la baisse du régime des pluies. Moins d'humidité signifie en effet un air et une végétation plus secs, et donc des conditions plus favorables à l'expansion des feux lors des saisons sèches. L'Asie du Sud-Est, l'Amérique centrale et le sud de l'Amazonie sont particulièrement exposés en 2016 signalent les chercheurs. Cela s'observe déjà depuis plusieurs mois en Indonésie, où les incendies volontaires des forêts et tourbières diffusent massivement du dioxyde de carbone (CO_2) et enfument les territoires, intoxiquant les populations.

À Dunkerque, le gaz liquide est réchauffé grâce à un tunnel



LE NOUVEAU TERMINAL méthanier Dunkerque LNG s'apprête à recevoir par bateau du gaz naturel liquéfié, donc très froid, pour l'envoyer sur les réseaux de distribution français et belge sous forme gazeuse, plus chaude. Pour monter sa température de plus de 150 °C, une source de chaleur originale, et voisine, a été trouvée : les eaux tièdes de la centrale nucléaire de Gravelines. Histoire d'un tunnel écologique…

C'est à environ -165 °C qu'est transporté le gaz naturel, issu des forages et essentiellement composé de méthane. À cette température, il est liquide et bien plus dense. À masse égale, il occupe un volume 600 fois plus faible et peut ainsi être stocké dans des cuves capables d'embarquer des navires spécialisés. Ces « méthaniers », ou LNG tankers en anglais (pour Liquid Natural Gas), transportent, typiquement, 150.000 mètres cubes de GNL (gaz naturel liquéfié). Il en existe plusieurs centaines dans le monde et les plus grands embarquent plus de 260.000 mètres cubes.

Parvenu à destination, le GNL est stocké, toujours sous forme liquide. Pour être injecté à la demande sur le réseau de distribution de gaz naturel, il doit être réchauffé rapidement pour redevenir gazeux. C'est la fonction du nouveau terminal méthanier installé à Dunkerque et qui vient d'être raccordé au réseau de transport gazier nord-européen.

Une circulation d'eau à 40 m de profondeur

La température du gaz sortant de l'installation sera de -4 °C. Comme l'explique la vidéo ci-dessus, la chaleur n'est pas produite sur place mais récupérée dans la centrale nucléaire de Gravelines, voisine de 5 km. Très simplement, de l'eau tiède, sortant à 20 °C de la centrale, circule entre les deux installations par des conduits installés à 40 m de profondeur. Le principe évite à la fois les rejets d'eau chaude par la centrale et la dépense d'énergie pour réchauffer le GNL.

Il a toutefois fallu creuser un tunnel avec une grande précision. L'aventure a tourné au cauchemar en avril 2014 quand la roue de creusement de « Joséphine la Peule », c'est-à-dire le tunnelier, a cassé après 2,7 km, soit juste un peu plus que la mi-parcours. Son sauvetage fut l'occasion d'une première mondiale avec le creusement d'une galerie secondaire qui a permis de remonter Joséphine pour la réparer avant de la remettre au travail.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

Topographe retraité, ayant expérience de 36 ans VRD routes ou suivi de chantier cherche emploi dans ce domaine.
Tel : 0540.55.06.19

Homme ayant longue expérience dans le domaine bâtiment suivi de chantier ou chef de chantier cherche emploi dans ce domaine
Tel : 0551.40.95.83

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

Homme cherche emploi comme gardien ou autre équivalent. Libre de suite
Tél : 0551.40.95.83

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

J.H., 35 ans, superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale, privée ou étrangère.
Tél. : (0558) 39.96.59

Architecte, 5 ans d'expérience, maîtrise outil informatique, cherche emploi, étudie toute propositions.
Tél : (0550).50.95.89

Licencie en science commercial.OPT :Marketing+EN cours MBA Marketing management spé. PGSA
OPT : Marketing Management avec 02 ans d'exp.
Cherche emploi TEL :06 66 56 86 77

M. A/Ingénieur d'Etat en génie des procédés «Chimie industrielles» Expérience professionnelle : télé-conseiller (02 mois)Expérience : Chef de projet (département d'étude) pour les grands travaux hydrauliques (06 mois). Formation : diplôme en «Traitement des eaux potables ».
Tél. : (0796) 80.28.05 (0552) 39.30.02

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

J. F., 33 ans CMTC, 11 ans exp. Cherche emploi comme chef service finance et comptabilité maîtrise l'outil informatique, PC compt., PC paie, Intelix et Outlook.
Tél. (0554) 88.00.95.

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

VEND

Appartement F4 5éme étage W. Alger, Dely Brahim (Ain Allah) prés de la Mairie, lotissement calme, avec acte 102 m2

Tél : (0556).53.17.97

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Tél. 0770 25 19 03

Location appartement

Loue F3 csb rez-de-chaussée Clôturé. Eau + gaz (Rouiba)

Tel : 0554.12.31.44

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Achat livres d'occasion

Contacté : D. Merzak

Mob : (0771).25.64.05/ (0662).69.52.88

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

A VENDRE

Particulier vends fourgon frigorifique Master année 2014

Tél: 0774.31.50.37
0542.28.01.25

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

LE JEUNE INDEPENDANT

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. : (0662) 18.41.81
 Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000 Tizi Ouzou
 Tél. : (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
 Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
 N° Tél : 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
 B.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

pipi au lit



Des causes physiologiques :

- La vessie d'un enfant de 3 ans est souvent trop petite pour contenir les urines d'une nuit entière.

Si les mois passent sans aucune amélioration, le pédiatre vérifiera qu'il ne s'agit pas d'un problème médical.

Des causes psychologiques:

- il se sent encore bébé, a un peu peur de grandir.
- Le pipi au lit peut aussi être sa façon de se réveiller pour échapper à un cauchemar ou pour faire en sorte que sa mère quitte le lit conjugal).
- peut être le signal que quelque chose le perturbe : arrivée d'un petit frère, déménagement, disputes des parents, problèmes à l'école?

-SOLUTION :

-Inutile de le punir : une trop grande pression ne fera que l'angoisser. En revanche, ne faites pas comme si de rien n'était : l'enfant a besoin de sentir qu'on s'occupe de son problème. Discutez-en avec lui pour mieux comprendre ce qu'il se passe.
- Montrez-lui comment retirer les draps mouillés et préparez un drap propre sous l'alèse imperméable. Disposez un pyjama de rechange à son chevet.
- Créez des gestes habituels : faire pipi à heures fixes, notamment avant d'aller se: faire pipi à heures fixes, notamment avant d'aller se coucher
- Limitez légèrement les boissons le soir : il aide l'enfant de faire des efforts pour lutter contre son problème.
- utilisez de veilleuses le trajet jusqu'aux toilettes, ou disposez un pot au pied de son lit.

Aliments et peau seine



Avoir une belle peau, en effet, cela commence de l'intérieur !La première des règles : adopter une alimentation équilibrée,bourrée de vitamines et d'anti-oxydants, car sa santé et son éclat dépendent étroitement de l'alimentation.Les fruits et légumes aident à lutter contre le vieillissement prématuré de la peau, et à améliorer sa beauté et son éclat.

Une peau en bonne santé, ni sèche, ni rèche, c'est une peau bien nourrie, dont toutes les cellules se renouvellent d'une façon optimale. Pour cela, il est nécessaire que l'alimentation leur fournisse en quantité suffisante :

La vitamine A et B qui existent dans le jaune d'oeuf, le foie, les matière grasses du lait et des fromages, aussi dans les légumes verts bien colorés, les carottes et le potiron, le melon, l'abricot, la mangue... améliorent la régulation du taux de kératine dans la couche superficielle de la peau, et lui évitent d'être sèche et rugueuse , en outre, elles aident à préserver la souplesse de la peau et à retarder son vieillissement

Le zinc, qui provient des huîtres et les fruits de mers, la viande, le foie, les germes de blé, les fromages à pâte ferme, les noix et noisettes...est indispensable à la synthèse des protéines et à la division cellulaire. Une carence en zinc fragilise la peau et la rend sèche ou très sensible et favorise les problèmes de peau comme les dermatites ou de l'acné ce qui se repercute mal sur la cicatrisation qui devient de plus en plus difficile.

Et n'oubliez pas...

De nourrir votre peau avec une crème adaptée. Cela permettra d'entretenir sa souplesse. Et par la même, en vous massant vous stimulerez le flux sanguin qui apporte aux cellules cutanées les nutriments utiles.

MAQUILLAGE D'UN VISAGE ROND



Aucun visage n'est parfait, chacun à sa propre forme : ronde, carrée, longue, triangulaire,à ce titre il est utile de savoir atténuer ou accentuer certaines parties du visage pour gommer nos petits défauts.Un visage rond est caractérisé par la rondeur des joues qui cachent la structure osseuse des pommettes et des mâchoires.
Il est donc nécessaire , d'appliquez du fond de teint foncé afin d'assombrir les contours depuis la pommette jusqu'à la mâchoire en estompant au niveau de la bouche. Puis, à l'aide d'un fond de teint plus claire, illuminez le menton et le front qui, ainsi valorisés, accentueront la verticalité du visage.
Le maquillage des yeux a lui aussi son importance : les sourcils doivent former une courbe ascendante et les yeux doivent être allongés en utilisant des crayons et des fards à paupière pour foncer la paupière supérieur vers l'extérieur.
Le dessin de la bouche devra lui aussi suggérer la verticalité : il est préférable d'illuminer la partie centrale des lèvres avec un rouge à lèvres plus clair et lumineux que celui utilisé pour le contour des lèvres.

VITAMINE 12 :



Cette vitamine est présente en abondance dans les viandes et les laitages. Sa carence alimentaire est donc très rare. Cette carence est due le plus souvent à des problèmes d'absorption de la vitamine au niveau intestinal. On voit cela dans les inflammations ou ablations partielles de l'estomac ou de l'intestin grêle (gastrite, gastrectomie, maladie céliaque, anse borgne, maladie de Cohn) et dans la maladie de Biermer qui est l'absence au niveau de l'estomac d'un facteur transportant la vitamine.

La carence se traduit par une anémie à gros globules rouges, par des signes neurologiques diffus à type d'atteinte des nerfs périphériques et du cerveau (paralysies, fourmillements, dépression, délires). Chez l'enfant, il existe un retard de croissance et psychomoteur.

Il n'existe pas de surdosage en vitamine B12.

ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE...

La peau du poivron

-La peau du poivron est une chaire très riche et important, mais il peut être inassimilable. si vous ne l'aimez pas, vous pouvez l´éplucher trés facilement .
-Entourez les poivrons d´aluminium et les placer dans un four très chaud pendant 15 minutes, puis les laisser refroidir.
- la peau s´enlève alors aisément

Epulcher facilement ail et oignons

Pour éplucher rapidement des petits oignons blancs sans pleurer:

■ Plongez-les dans un bol d'eau, mettez à chauffer quelques secondes au micro-ondes.
■ Egouttez-les et laissez refroidir.
■ Retirer la peau en incisant la base des racines avec une lame de couteau.

Cette astuce est valable également pour retirer la peau des gousses d'ail.

Réussir la mayonnaise

Tous les ingrédients doivent être à la même température.
■ Versez l'huile goutte à goutte. Si l'huile et le jaune ne prennent pas ou mal, ajoutez une cuillère de vinaigre bouillant, et ne cessez pas de fouetter. Si ça ne prend toujours pas, prenez un autre bol, cassez-y un jaune d'œuf et réutiliser la mayonnaise raté à la place de l'huile.
■ Si vous aimez la moutarde, aucun risque de ratage : mêlez jaune et moutarde, attendez une ou deux minutes et procédez selon la recette traditionnelle. Vous pouvez d'ailleurs rattraper une mayonnaise ratée en la rebattant avec de la moutarde.

Madeleines au thé

Ingrédients :

■ 1 cuillerée à soupe de thé (autres)
■ 100 g de farine
■ 80 g de beurre
■ 40 g de miel
■ 60 g de sucre
■ 1/2 cuillère à café de levure
■ 2 œufs

Préparation :

■ Faire infuser le thé dans 1 dl d'eau bouillante pendant 5 minutes. Porter ensuite à ébullition 3 minutes. Ajouter le beurre, le laisser fondre et retirer du feu. Mélanger le sucre et les œufs, fouetter jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajouter la farine et la levure, mélanger.
■ Verser la préparation beurre/thé puis



le miel, et mélanger à nouveau.
■ Beurrer les moules (ou utiliser des moules en silicone), répartir la pâte, mettre au four thermostat 4 (environ 120°C), cuire 12 à 15 minutes. Pour finir... Laisser refroidir, mais c'est bon aussi tout chaud sortant du four.

Flan de courgettes

Ingrédients :

■ 500 g de courgettes
■ 4 oeufs
■ 2 cuillères à soupe de Maïzéna
■ 1 verre de lait
■ 12 cl de crème fraîche
■ 100 g de gruyère râpé ou de parmesan
■ 2 tranches de jambon coupées finement sel et poivre

Préparation :

1 Laver les courgettes, les couper en dés, les cuire à la vapeur (tendres mais fermes) et les égoutter.

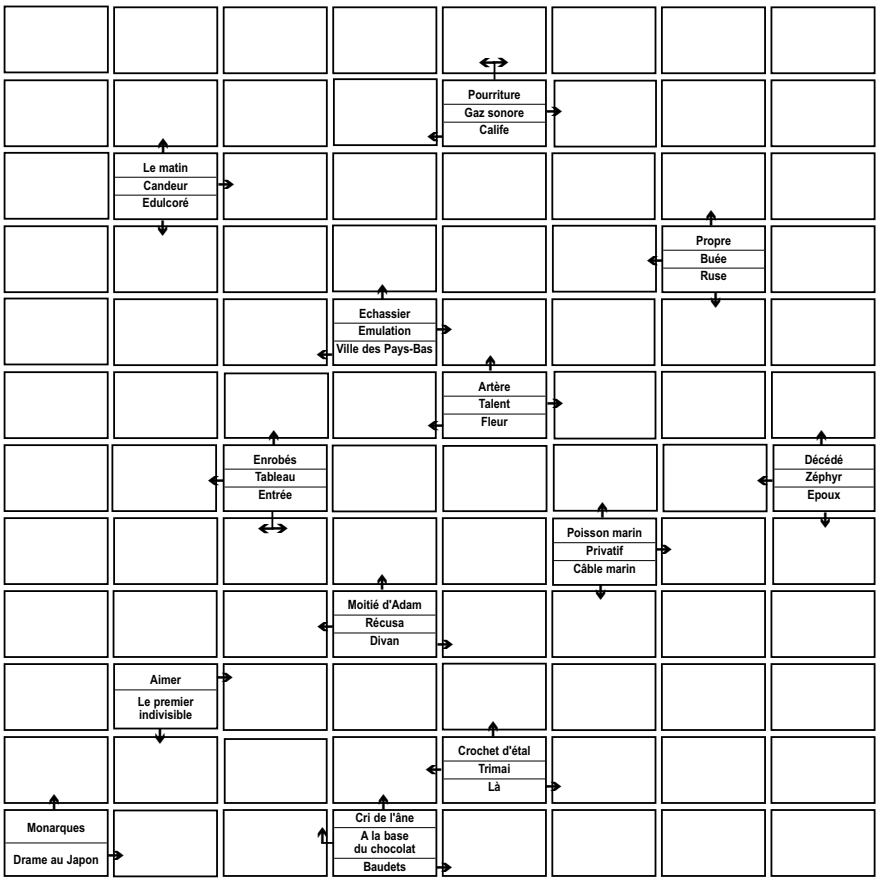
2 Délayer la maïzéna dans le lait,



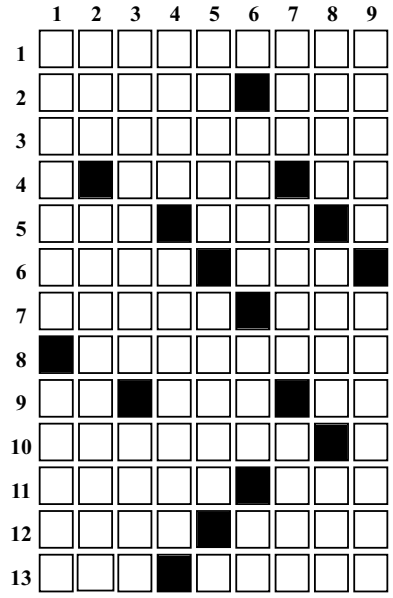
ajouter la crème fraîche, les oeufs battus, le jambon, le gruyère ou le parmesan. Saler, poivrer et incorporer les courgettes.

3 Verser dns un plat à gratin beurré et cuire au four pendant 30 minutes à 210°C soit thermostat 7.
Servir chaud.

Mots fléchés n° 1426



Mots croisés 9/13 n° 1426



HORIZONTALEMENT

1. Détacher - 2. Canalisation - For intérieur - 3. Règles - 4. Partie supérieure - Note - 5. Sur le flanc - Plante à gousse - 6. Cracheur de feu italien - Personnification des Etats-Unis - 7. Robustes - Géant de la route - 8. Meurt - 9. D'un verbe auxiliaire - A nos pieds - Langue - 10. Farceur - 11. Qui ne sont pas acquis - Base d'un art - 12. Petite dragée parfumée - Monnaie du Cambodge - 13. Partie de table - Sorte.

VERTICALEMENT

1. Dépossédées - En d'autres termes - 2. Pour moi - S'arrête momentanément - 3. Renfermer - Marie - 4. Ingéniosité - Femelles d'équidés - 5. Mal à l'oreille - Lumières de fête - 6. Ville française - Boxeur américain - 7. Cri sourd - Réticules - Fils d'Adam et Eve - 8. Ratite - Pervers - Unité de pression - 9. Après division - Reconverti.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1425

Horizontalement

OBJECTIF
ROULA - LU
INSANE - M
GI - NETTE

IFE - SAUT
NIDS - TE -
AERER - RH
IRE - AM - E

R - DODUES
EROS - TRI
SON - PAIT
- TSARINE

Verticalement

ORIGINAIRES -
BONIFIER - ROT
JUS - EDREDONS
ELAN - SE - OS - A

CANES - RAD - PR
T - ETAT - MUTAI
IL - TUER - ERIN
FUMET - HESITE

SOLUTION N° 1425

HORIZONTALEMENT

INACTIVES
RAIDI - ENA
RUE - BANNI
ES - PESTES
PETITS - MI
REAL - EPI -
E - COBRA - P
SA - NAVRER
SIS - LITRE

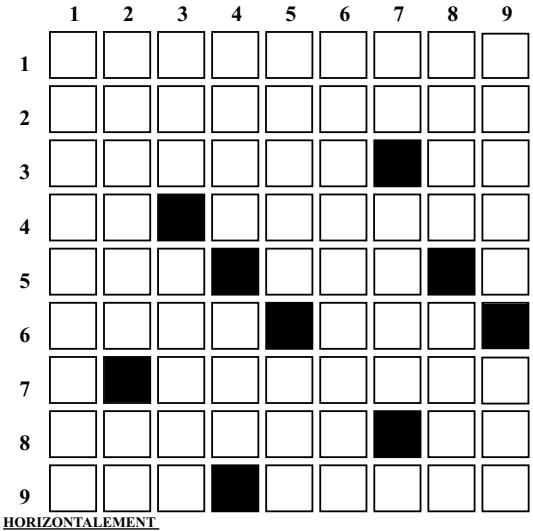
IDEES - OUF
BECS - AUDE
LE - SORTIR
ESPERE - TE

VERTICALEMENT

IRREPRESSIBLE
NAUSEE -
AIDEES
AIE - TAC - SEC
- P

CD - PILON
- ESSE
TIBET - BALS
- OR
I - ASSERVI -
AREVENT -
PARTOUT -
ENNEMI -
ERUDIT
SAISI - PREFERE

Mots croisés 9/9 n° 1426



HORIZONTALEMENT

1. Erigerions - 2. Bières anglaises - Miroite - 3. Relatif à une fleur - Points opposés - 4. Lettres de transit - Marquer des buts - 5. Cabas - Moi, pour Néron - 6. Fils d'Isaac - Ville du Pérou - 7. Pressurer - 8. Promontoire de Grèce - Roulement de tambour - 9. Excude - Aspiras.

VERTICALEMENT

1. Limiteras - 2. Mis au lit - Cuivre - 3. Pareil - Reçoit une émission - 4. Epouse d'Osiris - Canton suisse - 5. Service imparable - Obtint - 6. Caractère de ce qui est insensé - 7. Marque de choix - Rochers - 8. Non reconnue - Exposa au vent - 9. Rideau - Tout va bien.

SOLUTION N° 1425

HORIZONTALEMENT

ANTHONOME
TIRER - RUT
TEE - VINER
R - PRELE - E
IDIOTE - RN
BUES - SEIN
U - DAM - REE
ET - COUINE
RARE - NESS

VERTICALEMENT

ATTRIBUER
NIE - DU - TA
TREPIED - R
HE - ROSACE -
ORVET - MO -
N - ILES - UN
ORNE - ERIE
MUE - RIENS
ETRENNEES

SODUKU 155

Pour jouer au Soduku

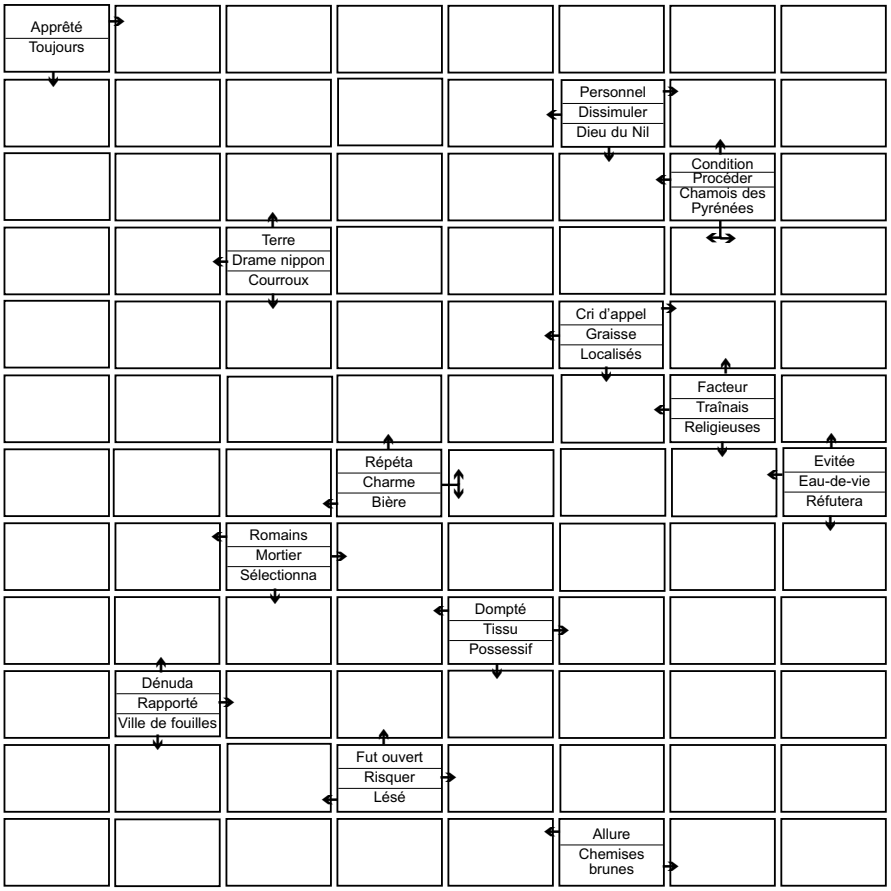
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		4	5		8		1	
2		7		6				5
	3					9		6
	2		6					
8			4		3			1
3		6			1	8	2	
		2		9			5	
4				7		1		3
	8			4		6		

SOLUTIONS

3	2	8	5	4	9	7	6	1
5	4	6	1	7	8	3	9	2
1	9	7	3	6	2	8	5	4
4	3	9	7	2	1	6	8	5
7	1	5	9	8	6	4	2	3
8	6	2	4	3	5	9	1	7
9	5	4	8	1	3	2	7	6
2	8	3	6	5	7	1	4	9
6	7	1	2	9	4	5	3	8

Mots fléchés n° 1479



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1478

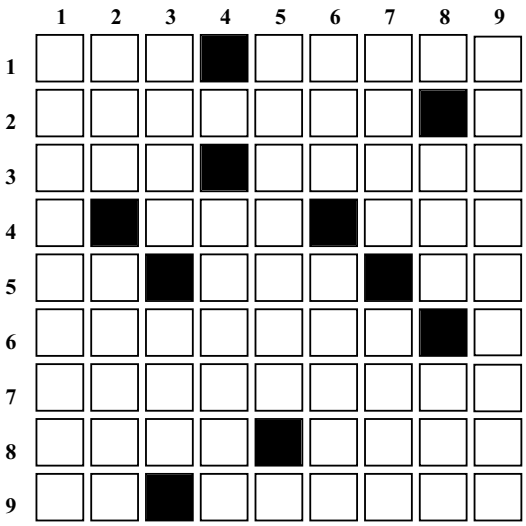
Horizontalement

FEUTRAGE
INNEE – EN
ERIE – SOT
SOS – PELE
TU – BERET
ALERTE – E
– ETA – IE –
A – EVINCA
VISES – RD
AG – ESPAR
LUI – URNE
SENT – EST

Verticalement

FIESTA – AVALS
ENROULE – IGUE
UNIS – ETES – IN
TEE – BRAVEE – T
RE – PET – ISSU –
A – SEREIN – PRE
GEOLE – ECRANS
ENTETE – ADRET

Mots croisés 9/9 n° 1479



HORIZONTALEMENT
1. Il porte les voiles – Pantoufles – 2. Champignon – 3. Pot – Non étrennés – 4. Opéré – Danseur d'opéra – 5. Note de musique – Chose latine – Apparu – 6. Tirer une conséquence d'un fait – 7. Incident – 8. Compulsera – Prince de Troie – 9. Réfléchi – Remorquées.

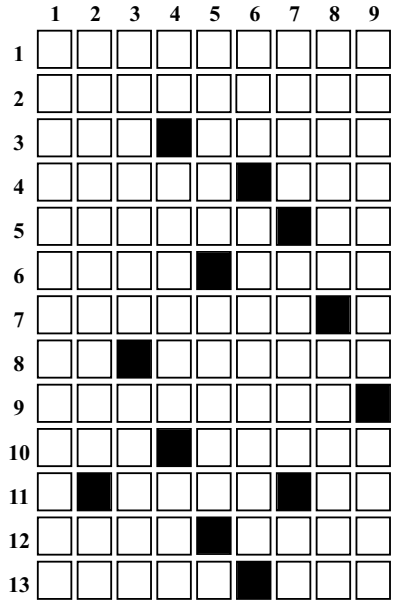
VERTICALEMENT
1. Objets de toute nature – 2. Principe de vie – Souhait – 3. Mania doucement – Métal – 4. Dans le temps – Rouge – 5. Gîte de tourbe – 6. Amérindien – Répandre – 7. Possessif – Courroie de direction – 8. Supporter – Issue – 9. Alimentes.

SOLUTION N° 1478

HORIZONTALEMENT
DEGENERER
INUTILITE
AVE – GATES
BOSSER – SI
LI – ORGE – G
O – MU – IRAN
TOUSSE – NE
IRE – USNEE
NETTE – LES

VERTICALEMENT
DIABLOTIN
ENVOI – ORE
GUES – MUET
ET – SOUS – T
NIGER – SUE
ELARGIES –
RIT – ER – NL
ETES – ANEE
RESIGNEES

Mots croisés 9/13 n° 1479



HORIZONTALEMENT
1. Désorientées – 2. Monochrome – 3. Montagne – Ville française – 4. Echappé – Système antiblocage – 5. Abandonnés – Parcouru – 6. Chanteur français – Ville d'Italie – 7. Se répand en colonies – 8. Négation répétée – Fûts – 9. Serrée fortement – 10. Magicienne – Querelle – 11. Attachée – A rembourser – 12. Appareil de levage – Aigre – 13. Posas un œil – Cales.

VERTICALEMENT
1. Gain très élevé – 2. Campus – Sur une borne – 3. Rigoles à demi – Revoit son texte – 4. D'où partent les ordres – Gonflé – Ville du Pérou – 5. Perle du matin – Nuancé – 6. Bout de terre – Avertissements mêlés de reproches – 7. Boisson – Nonchalante – Rayons pour bronzage – 8. Faux platane – Reste de bûche – 9. Erotiques – Pigeonnées.

SOLUTION N° 1478

HORIZONTALEMENT
RADIATION
AGI – MINCE
PREFEREES
PESER – LAC
REER – IENA
O – LOING – F
CB – CODAGE
HUME – ONU –
ETE – ENTES
MASURE – TE
EN – NESS – M
NEVA – IODE
T – SURETES

VERTICALEMENT
RAPPROCHEMENT
AGREE – BUTANE –
DIESEL – MES – VS
I – FEROCE – UNAU
AMER – IO – ERE – R
TIR – INDONESIE
INELEGANT – SOT
OCEAN – GUET – DE
NESCAFE – SEMES

soduku 208

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

				5				9
5	4				6			1
					3		7	4
		1	2			4		
		4	3		8	6		
		8			4	1		
2	1		9					
4			6				5	8
8				4				

SOLUTIONS

3	1	9	5	8	6	7	2	4
6	8	4	9	7	2	5	3	1
2	7	5	3	1	4	9	6	8
5	4	1	8	3	9	2	7	6
7	3	2	1	6	5	4	8	9
8	9	6	2	4	7	3	1	5
4	5	7	6	2	1	8	9	3
1	2	8	4	9	3	6	5	7
9	6	3	7	5	8	1	4	2

Du caractère miraculeux de la naissance du Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui

La poésie Arabe antéislamique occupait une place si importante dans la vie, que des foires poétiques étaient organisées annuellement, durant les mois de trêve, en des centres fort célèbres, comme , Ukadh , Dawmat-el-Jandel, Sana'â, Sihar, Majna, etc. foires qui donnaient lieu à des concours poétiques. Les poèmes couronnés étaient, dit-on, écrits en lettres d'or, et affichés au Temple sacré de la Ka'ba.

Par *Cheïkh Tahar Badaoui*

De la prose arabe antéislamique, il nous reste peu de choses : une prose rimée, attribuée aux devins, aux juges arbitres, des proverbes, des maximes, des apophtegmes et surtout les fables de Loqmân. La culture arabe antéislamique, se manifeste également dans d'autres disciplines à savoir : la chronologie, la botanique, la zoologie et la météorologie, sans omettre l'hippiatrique qui était fort en honneur chez eux, en raison même du rôle que le cheval jouait dans leur existence. Hormis cette culture qui était quand même entachée de tribalisme et d'un égoïsme poussé à outrance, les Arabes menaient leur vie, cloîtrés sur eux-mêmes, en raison d'une maturité en deçà de la normale, à part quelques exceptions ne pouvant confirmer la règle.

Donc, pour faire des Arabes un grand peuple, une force supérieure aux lois de la nature, à leur atavisme fortement enraciné, devrait intervenir ; et cette force ne fût autre que l'Islam, Religion ayant, par ses valeurs spirituelles et morales, fondées sur la foi sincère en une Seule et Unique Divinité Suprême, son appel à l'égalité entre les hommes, à l'utilisation optimale de la raison et de la conscience, ses principes de fraternité et de coexistence pacifique, galvanisé leur énergie, secoué leur torpeur pour faire d'eux une masse d'un dynamisme irrésistible, capable de culbuter des Empires, de construire des cités, de provoquer à travers l'Asie, l'Afrique et l'Europe, une brillante culture, de créer une des plus grandes civilisations et de véhiculer la plus grande Religion du monde.

L'homme qui, par un choix exceptionnel, devait transmettre un tel message, propulser un élan créateur, mettre fin à l'anarchie tribale, et lui substituer le concept d'une communauté organisée et égalitaire de peuples sans discrimination raciale, fût Mohammed, Sceau des Messagers de Dieu, Salut Divin Sur Lui.

2°) Naissance du Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui

C'est dans ce milieu que naquit Mohammed (qu'on écrit à tort Mahomet) Salut Divin Sur Lui, Sa noble généalogie remonte à Ismail fils d'Abraham, considéré comme l'ancêtre des Arabes El moustaâriba. Il est issu des uns et des autres par générations et sélections successives, ce qui a donné naissance enfin, au plus noble des familles de Qoraych et l'Elu du Très-Haut.

D'après Jabir Ibn 'Abd Allah, que Dieu agrée leur âme, Le Prophète Salut Divin Sur Lui, dans une description de son rapport aux autres Prophètes, dit un jour, en guise de remerciement au Seigneur : « Ma venue par rapport aux Prophètes précédents, s'illustre par cet exemple : Un homme qui construit une maison et l'achève à la perfection, à l'exception de l'emplacement d'une brique. Puis, à chaque fois que quelqu'un y entre pour contempler cette maison, lui dit : « Belle est cette maison, si ce n'était cet emplacement laissé vide. Je suis donc aux Prophètes, ce qu'est cette brique à l'ensemble de l'édifice. »

De par sa lignée, le Prophète Salut Divin Sur Lui est Mohammed Ibn Abd Allah, Ibn Abdul Mutalib appelé aussi, Chaïbat El Hemd, Ibn Hachim, Ibn Abdou Manaf, appelé aussi Al Moughîra, Ibn Qouçay, appelé aussi Zayd, Ibn Kilab, Ibn Mourra, Ibn Ka'b, Ibn Lou'ay, Ibn Ghalib, Ibn Fihr, Ibn Malik, Ibn An-Nadhr, Ibn Moudrika, Ibn Ilyas, Ibn Moudhar, Ibn Nizar, Ibn Ma'd, Ibn 'Adnan.

D'après tous les biographes, l'Arbre généalogique du Prophète, Salut Divin Sur Lui, est considéré incontestable jusqu'à cet aïeul appelé 'Adnan. Au-delà, il y a divergences sur la détermination exacte des aïeux. Toutefois, il est certain qu'Adnan, descend de la progéniture du Prophète Ismaël, lequel est le fils du Patriarche Abraham.

Notre Seigneur le Très Miséricordieux a donc choisi Son Prophète Mohammed de la lignée la plus pure des descendants. Aucune des mauvaises moeurs de l'ère du paganisme n'est venue souiller cette noble lignée. Notre Prophète confirma cette noblesse par une allocution rapportée d'ailleurs par l'Imam Muslim (Savant du Hadith) que voici : « Parmi les descendants d'Ismaël, Dieu choisit Kinana, puis, (des descendants) de Kinana, Il choisit Qoraych, puis (des descendants) de Qoraych, Il choisit Hachim, puis des Banou Hachim, Il me choisit. »



Quant à Sa naissance, elle eut lieu à la Mecque, le lundi 12 du mois Rabi'Awel, de l'année dite de l'Eléphant, correspondant pour certains islamologues au 20 Août 570 ou, pour d'autres, au 1er Septembre de cette même année de l'ère chrétienne, c'est-à-dire de l'année où le tyran Abraha, al Ashram, mena son expédition, afin de détruire le Temple sacré de la Mecque, protection céleste signifiant à plus d'un titre que le Seigneur prépara par Son Intervention directe, quant à déraciner l'oppresseur, le Territoire de la Mecque pour accueillir le Sceau de Ses Messagers, dont la mission primordiale sera la promotion de l'homme et son bien être par rapport à son Créateur, à son environnement, à ses semblables et à soi-même.

En effet, le Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, naquit orphelin. Sa mère l'a mis au monde par les mains d'une sage femme, mère de Abderrahmane fils de 'Aouf, alors levant Ses yeux au Ciel, posant Ses deux mains sur la terre, sans que Sa mère n'ait enduré pendant Sa grossesse les maux dont souffrent naturellement les femmes enceintes, d'une propreté exemplaire, débarrassé par la Grâce divine, du cordon ombilical et des douleurs de la circoncision.

Sa mère était Amina, fille de Wahbe, fils de Abdul'Ouza, de la tribu de Zohra, et son père était Abdullah, fils de Abdul Mutalib, fils de hashim, fils de AbduManaf. Son père mourut pendant que le prophète était encore au sein de sa mère, que Dieu agrée leur âme et embellit leur demeure au Paradis.

La mère du Prophète raconte que, quand elle Le portait dans son sein, et qu'au bout de neuf mois, le temps de sa délivrance approchait, elle vit dans un songe, comme le rapporte le célèbre Tabari, dans sa « Chronique traditionnelle », un ange descendre du ciel qui lui dit : « celui que tu portes dans ton sein, est le plus grand de tous les hommes, et le plus noble de toutes les créatures. Quand tu en seras délivrée, donne lui le nom de Mohammed, et prononce ces mots : « j'ai recours pour lui au Dieu Unique, contre la mauvaise influence de tout envieux ».

Elle fit part de ce songe à son grand père Abdul Mutalib. Ensuite, dans la nuit où notre Vénéré Prophète vint au monde, Sa mère regarda et vit qu'il jaillissait de Lui, une lumière rayonnant jusque vers la Syrie, et elle vit tous les palais de ce pays ; et la lumière sortant de Lui, rayonnait aussi, vers le Ciel et atteignait les étoiles.

Le lendemain, elle fit appeler Abdul Mutalib et lui raconta ce qu'elle avait vu. Abdul Mutalib donna à l'enfant le nom de Mohammed et pour lequel, il reporta l'affection qu'il avait pour son fils Abdullah. Et lorsqu'on posa à ce sage grand père, la question de savoir comment il eut l'ingénieuse idée de nommer ainsi son petit fils, il répondit avec assurance et espoir : « afin qu'il soit bien considéré aussi bien par les humains que les créatures célestes et qu'il bénéfice surtout de l'agrément du Seigneur. ».

A signaler qu'à l'époque, ce nom n'était pas très courant chez les Arabes ; mais le destin en avait décidé ainsi et, notre Seigneur par Sa miséricorde consigna cette appellation vertueuse dans Ses Livres révélés, notamment la Thora et l'Evangile. D'autres événements surnaturels qui nécessitent de vastes développements, succédèrent le jour même, à la naissance du Prophète.

Une autre tradition rapporte qu'au moment de la naissance du prophète, toutes les idoles qui se trouvaient dans la ville de la Mecque et dans le Temple de la Ka'ba, furent renversées et tombèrent sur leur face ; le feu des mages de tous les pyrées, dans l'Arabie et dans la Perse, s'éteignit cette nuit là, et autres événements encore …

Cette naissance ne saurait être par conséquent dépourvue du caractère miraculeux, en dépit de ce que pensent certains intellectuels de souche occidentale ou de type orientaliste, eu égard aux évènements prodigieux qui se produirent, le jour même de cette noble naissance, depuis les visions lumineuses et angéliques de Sa mère, alors qu'il fût encore fœtus dans son ventre, jusqu'à la prospérité couvrant de son tapis verdoyant la nature entière, et mettant ainsi fin, aux années de disette et de sécheresse connues amèrement par toute la péninsule arabique.

Notre poète, chevalier de la rhétorique, l'Imam El-Busseyri, que Dieu agrée son âme fait état dans sa «Burda » ou la Panégyrique du Prophète, de ces événements, dont le déroulement simultané ne saurait nullement être le fruit du hasard, ou de simples coïncidences. Il dit en effet dans la partie inhérente à la nativité du Prophète, Salut Divin Sur Lui :« Les circonstances même de Sa naissance témoignent de Sa haute ascendance. Quel glorieux début et quelle glorieuse fin (furent les siens) !

« Ce fût le jour où les Persans tirèrent comme présage l'annonce des malheurs et des châtiments qui allaient s'abattre sur eux.

« La nuit, le pavillon du Palais de Chosroês, fendu, préfigurant la dispersion de sa dynastie.

« Le feu éteignit sa flamme, par suite de ses regrets et, de tristesse, le fleuve oublia sa source.

«La cité de Sawa s'affligea de la perte de son lac et celui qui y venait étancher sa soif dut rebrousser chemin (fort) irrité.

« Ce fut comme si (de chagrin), le feu avait pris l'humidité de l'eau pour éteindre, et celle-ci, l'ardeur du feu pour s'évaporer.

« Les Djinn (créatures en feu) poussèrent des cris et les lumières brillèrent et la vérité se manifesta ainsi par signes et par paroles.

« Il étaient comme aveugles et sourds : l'annonce de la bonne nouvelle de la naissance du Prophète, ne fût pas entendue, pas plus que ne fut aperçu le signal lumineux de l'avertissement.

« Et ce après avoir été informés par leurs devins que leur tortueuse religion allait s'écrouler.

« Vu des flammes tomber à l'horizon, et leurs idoles par terre.

« Aussi bien les démons mis en déroute, s'éloignèrent-ils en vitesse, les uns derrière les autres de la voie de la Révélation.

« Dans leur fuite, ils ressemblaient aux guerriers d'Abraha ou encore à cette armée contre laquelle de Ses deux mains, le Prophète lança du gravier. (Allusion faite à la première bataille de Badr en l'an II de l'Hégire, sous l'égide du Prophète, Salut Divin Sur Lui, et soutenue par les Al-Ansar (citoyens de Médine) et Al-Muhajirûn (Mecquois émigrés à Médine), contre les Qurayshites, et soldée par l'éclatante victoire de l'Islam sur l'idolâtrie.)

« Jet effectué après glorification du Seigneur, et rappelant celui de Jonas

s'élançant des entrailles du poisson qui l'avait englouti. »

C. T. B.

A suivre

TF1

20.40 : Moi, moche et méchant 2



FILM D'ANIMATION - Américain (2013) - 1h38
Moi, moche et méchant 2 Depuis qu'il élève trois charmantes orphelines, Gru a quitté l'univers des méchants pour devenir un papa modèle. C'est en tant qu'ancien méchant qu'il a été convoqué brutalement par Lucy Wilde, membre d'une agence secrète qui lutte contre le Mal à l'échelle de la planète. Il est chargé de s'introduire incognito dans un centre commercial, où l'un des vendeurs cache en fait un dangereux criminel, qui a volé un sérum.

CANAL+

21.00 : Bordeaux / Marseille - Football. Championat de France Ligue 1. 19e journée.



FOOTBALL
Bordeaux / Marseille - Football. Championat de France Ligue 1. 19e journée. Eliminés en phase de poules de la Ligue Europa, et coincés dans la deuxième moitié du tableau, Henri Saivet et les Bordelais vivent pour l'heure une saison difficile, bien loin de leurs objectifs initiaux. Face à Marseille, les joueurs de Willy Sagnol veulent décrocher une victoire probante afin de redonner confiance à tout un groupe, mais également pour rattraper le peloton des équipes en course pour les places qualificatives pour les coupes européennes. De leur côté, les Phocéens ont le même but. Avant la trêve hivernale, les coéquipiers de Steve Mandanda veulent confirmer leurs statistiques qui démontrent qu'ils sont plus à l'aise à l'extérieur.

M6

20.55 : Zone interdite



Culture Infos
Marchés de Noël : les secrets d'un incroyable succès Le marché de Noël de Strasbourg est le plus ancien et le plus fréquenté avec deux millions de visiteurs en moyenne chaque année. La famille Klein y possède, en plus de leur charcuterie, deux chalets pour vendre du foie gras, des truffes, des marrons glacés et de la choucroute. Ils sont situés dans le carré or, la zone de vente la plus rentable. La tradition des décorations de Noël s'étend à toute l'Alsace. Dans leur village, ...

france 2

22.35 : Le dernier maître de l'air



Film avec Noah Ringer, Jackson Rathbone...
Le dernier maître de l'air Jadis, l'harmonie régnait entre les peuples de l'air, de l'eau, de la terre et du feu grâce à l'Avatar, un être suprême capable de maîtriser les quatre éléments. Mais depuis un siècle, ce dernier a disparu. La nation du feu a entrepris de soumettre le reste de la planète. Un jour, Katara et son frère Sokka, du peuple de l'eau, retrouvent Aang, un jeune garçon. Ils vont vite comprendre que ce dernier détient le sort du monde entre ses mains.

france 3

20.55 : Les enquêtes de Murdoch



Série TV / Canada 2015
Une légende de Noël A la fin de la représentation de « La Petite Fille aux allumettes » interprétée par Mary Pickford, un éminent philanthrope de Toronto, Alister McGowan, est retrouvé mort dans son costume de père Noël. La soirée devait être suivie par une distribution de cadeaux destinés aux pauvres. Or, tous les présents ont disparu. Murdoch, Ogden, Brackenreid, Crabtree ainsi que les policiers de la station n°4 sont mobilisés. Murdoch croit avoir une piste. Mais le suspect est ...

TV5MONDE

21.00 : On n'est pas couché



TALK SHOW
On n'est pas couché - sur twitter #onpc Dans l'attente d'un best of à venir pour les fêtes de fin d'années, Laurent Ruquier reçoit les personnalités qui font l'actualité. Parmi celles-ci, Corine Marienneau, ex-membre du groupe de rock Téléphone, venue évoquer un coffret et un livre sur la formation mythique. Sur le plateau également Yann Arthus-Bertrand, qui présente le film événement «Human». Le documentariste ambitionne de dresser un portrait de l'humanité.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	06:04	06:08	06:23	06:07	06:29	06:34	06:36
Dohr	12:26	12:31	12:45	12:36	12:52	12:57	13:00
Açr	14:58	15:04	15:17	15:20	15:25	15:31	15:34
Maghrib	17:19	17:25	17:38	17:42	17:47	17:52	17:56
Icha	18:43	18:49	19:02	19:00	19:10	19:15	19:19

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5352 - DIMANCHE 8 RABIE EL AWAL 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	21°	11°
Oran	23°	11°
Constantine	21°	5°
Ouargla	22°	6°

OPTIMUM TELECOM ALGÉRIE

La direction et le syndicat de Djezzy signent la convention collective

La Direction Générale de Djezzy représentée par son Président Exécutif, Vincenzo Nesci et le Partenaire Social représenté par Hichem Khichane ont le plaisir d'annoncer la conclusion avec succès de la Convention Collective et de l'Accord Salarial.



DR

La signature de cet accord s'est déroulée jeudi 17 décembre au siège de l'entreprise sis à Dar El Beida en présence des représentants de la centrale syndicale, du Fonds National d'Investissement (FNI) et des cadres de l'entreprise et ce dans un climat empreint de sérénité. La Convention Collective définit un certain nombre de droits et de devoirs des travailleurs conformément à la législation en vigueur. Conscient de son rôle dans le redéploiement de Djezzy et dans l'adhésion des employés à la stratégie visant le retour de la croissance et de la prospérité pour le bien de l'entreprise et de tous ses travailleurs, le Partenaire Social s'est distingué par un sens élevé de responsabilité dans la conduite des négociations.

Dans cette phase cruciale que traverse la compagnie, la Direction et le Partenaire Social partagent le souci mais également l'objectif d'assurer la cohésion et le bien-être de la famille Djezzy afin de mieux se concentrer sur le projet de la relance, de la croissance et de la transformation.

Le Partenaire Social considère que c'est une première qui en appelle d'autres afin de resserrer les liens et rassurer sur la pérennité de l'emploi et la volonté de l'entreprise de veiller à ce que les droits des travailleurs soient de plus en plus renforcés. De son coté, Vincenzo Nesci a salué l'esprit de sérénité et de responsabilité qui a caractérisé ces négociations et qui a permis d'aboutir à ce résultat qui consolide davantage la société. Il a remercié également les actionnaires ainsi que les autorités qui ont suivi avec attention le processus des pourparlers qui ont permis la signature dans les meilleurs conditions de la convention collective.

Pour sa part, le Partenaire Social a remercié la Direction pour sa disponibilité à accélérer les discussions pour faire aboutir cette convention, ainsi que Mme Imane Houda Feraoun, Ministre des Postes et des Technologies de l'Information et de la Communication, l'UGTA à sa tête Abdelmadjid Sidi Said, Ahmed Guettiche et Choulak Mohamed et toutes les parties qui ont contribué de près ou de loin à la réussite des négociations sociales.

LA FINALE MONDIALE EN MARS 2016 À LAUSANNE

IOGROW remporte l'étape algérienne du concours Seedstars World

IOGROW a remporté, jeudi dernier, la finale de l'étape algérienne du concours Seedstars World organisé par IN-tuition et l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques ANPT.

IOGROW est un outil CRM (Customer Relationship Management) permettant de faciliter la gestion des relations clients, et de trouver et gérer des prospects et de structurer le travail des forces de vente sans que les tâches ne deviennent trop administratives. Le plus de IGOROW est dans le fait qu'il soit relié aux réseaux sociaux et qu'il puisse ainsi mettre à jour automatiquement le profil des prospects ou clients et de ce fait affiner le ciblage. Les 12 startups finalistes ont présenté leurs projets face à un jury composé, d'entrepreneurs et de représentants du Seedstars World. IOGROW obtient ainsi un ticket pour la finale mondiale de l'événement, qui réunira plus de 50 pays lors de la grande compétition internationale à Lausanne (Suisse) au mois de mars 2016 où le lauréat remportera plus de 500 000 USD et une levée de fond de plus de 1,5 million de dollars. Seedstars Algiers est la première édition de la conférence SeedSatrs World en Algérie. L'événement est aussi une première au Maghreb. Notons que SeedStars World est un concours créé en 2013, sélectionnant des start-up basées dans une trentaine de pays émergents selon trois critères : avoir un capital inférieur à 500 000 USD, développer un produit ayant un potentiel commercial international.

57e FORMATION DU CLUB DE PRESSE D'OOREDOO

Vulgarisation de la 3G auprès des médias de l'Est du pays



DR

POURSUIVANT ses formations au profit des journalistes correspondants et dans le cadre des activités de son Club de presse, Ooredoo a organisé, le jeudi 17 décembre 2015 au niveau de son siège régional Est de Constantine, sa 57ème session de formation sous le thème : « La vulgarisation de l'utilisation de la technologie 3G». Cette session de formation, qui intervient après celle tenue la veille à Sétif, a été consacrée à la vulgarisation de la téléphonie mobile de 3ème génération, deux ans après son lancement réussi en Algérie. Une formation à laquelle a assisté une vingtaine de correspondants locaux représentant les médias régionaux et nationaux de divers supports.

Introduisant cette session, M. Ramdane Djezairi, Directeur Opérationnel des Relations Publiques et Medias de Ooredoo, a présenté le Club de Presse Ooredoo et ses activités, depuis sa création en 2006 avec notamment l'organisation de 57 formations au profit des journalistes dont 8 dans les regions, ainsi que le lancement du premier concours journalistique dédié aux TIC « Media Star «, qui en est à sa 10ème édition. Au cours de cette session, les formateurs sont revenus sur l'évolution de la téléphonie mobile, avec l'avènement de la première génération GSM dans les années 1990, à la téléphonie mobile de 3ème génération, en passant par le GPRS-EDGE, tout en détaillant les équipements et infrastructures sur lesquels ont reposé ces technologies successives au fil de leur évolution. Pour rappel, le Club de Presse de Ooredoo assure régulièrement des formations pour les professionnels des médias, encadrées par des experts et spécialistes reconnus issus de divers domaines.

SELON L'OBSERVATOIRE DU SECTEUR TOURISTIQUE

Près de la moitié des hôtels sont fermés en Tunisie

PRÈS DE 48% des hôtels classés en Tunisie, soit 270 sur un total de 570 entreprises hôtelières, étaient fermés au 15 décembre 2015, a révélé l'Observatoire du secteur touristique de la Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie (CONECT). La Tunisie compte 823 entreprises touristiques, dont 570 hôtels classés et 253 résidences alternatives. Les régions touristiques balnéaires et sahariennes sont les plus touchées, indique la CONECT qui précise que plus de la moitié des hôtels ont été fermés notamment à Mahdia (71%), Tozeur, Nefta, Douz et Kébili (64%) et Monastir (62%). Tunis, la capitale est la moins touchée avec 7 entreprises hôtelières fermées sur un total de 73 hôtels. Sur les 253 hôtels non classés représentant 11 407 lits sur un total de 24 297 lits, 61 (24 %) étaient fermés au 15 décembre 2015. Selon la CONECT, certains hôtels classés vont rouvrir provisoirement au cours de la deuxième moitié du mois de décembre en prévision des vacances d'hiver et des fêtes de fin d'année mais refermeront leurs portes début janvier 2016.

Le trait de Sidou

